



« *De l'université à l'entreprise* »

RAPPORT D'EVALUATION

CREDOC

Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95 avenue de France – 75650 Paris cedex 13
<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>



INTRODUCTION

Cette évaluation a été financée par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°1 lancé en 2009 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le fonds d'expérimentation est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Les résultats de cette étude n'engagent que leurs auteurs, et ne sauraient en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et de la vie associative
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22
<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>

Pour plus d'informations sur le déroulement du projet, vous pouvez consulter sur le site <http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr> la note de restitution finale soumise au FEJ par le porteur de projet .



FICHE SYNTHÉTIQUE

De l'université à l'entreprise

Axe 2 Programme 1 « actions innovantes pour améliorer l'insertion professionnelle à l'université »

- Prévenir le décrochage des étudiants par un effort d'orientation, un accompagnement individualisé et renforcé.
- Améliorer la transition entre formation et emploi pour les étudiants diplômés.
- Développer les parcours en alternance adaptés à la situation des jeunes concernés.

Structure porteuse du projet

Entreprendre Ensemble - Dunkerque

Michel TIBIER, Directeur général

Gwénaëlle PICAUD, Chargée de la mise en œuvre du projet

Rudy VANBEVEREN, Chef de projet insertion par l'activité économique

Structure porteuse de l'évaluation

Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CRÉDOC),

Département Evaluation des Politiques sociales, Paris

Isa ALDEGHI, Manon BREZAULT, Chargées de recherche

Avec la collaboration de Lara MULLER et de Christine OLM, adjointes du Département
Et

Espace Inter Initiatives (E2I), Lille

Nathalie BARDAILLE, Directrice

Durée d'expérimentation : 2 ans et demi

Date de remise du rapport d'évaluation : février 2013



RÉSUMÉ (UNE PAGE MAXIMUM)

De l'université à l'entreprise est une action menée par une des structures de l'association *Entreprendre Ensemble*, la mission locale du Dunkerquois. Ses objectifs initiaux étaient de prévenir le décrochage universitaire, en repérant les jeunes absentéistes à l'université, pour les inciter à reprendre les études, ainsi qu'en aidant à l'insertion professionnelle de jeunes ayant interrompu les études du supérieur.

Une évaluation par entretiens, par questionnaires et analyse du tableau de bord

Le point de vue et les parcours des jeunes ont été analysés par le CRÉDOC grâce à deux vagues d'interrogation d'un panel de jeunes intégrés dans le programme ainsi que d'un groupe témoin bénéficiant d'un accompagnement plus classique par la mission locale. La nature et la fréquence des contacts, l'ensemble des périodes d'emploi et leur durée, concernant jeunes et témoins, ont été enregistrés par les conseillers dans le logiciel Parcours 3 des missions locales. L'extraction de ce tableau de bord a été traitée par le CRÉDOC. Enfin, les acteurs d'Entreprendre Ensemble et de l'université ont été interviewés.

Un partenariat avec l'université resté embryonnaire

Les actions de repérage par l'université n'ont pas été réalisées, les jeunes suivis sont avant tout ceux déjà connus ou venus spontanément à la mission locale, souvent longtemps après leur arrêt d'études, ce qui a limité les possibilités de prévention du décrochage.

Les relations avec le département de formation permanente de l'université locale ont toutefois été renforcées grâce à l'expérimentation, permettant une meilleure connaissance mutuelle et une orientation de certains jeunes suivis par la mission locale vers des contrats en alternance proposés par l'intermédiaire de l'université.

Un accompagnement renforcé par les conseillers mission locale

116 jeunes ont bénéficié de cette action. Ils ont reçu un accompagnement renforcé de leur conseiller mission locale. Les relances, plus fréquentes, ont porté des fruits : ces jeunes ont connu davantage de périodes d'emploi, pour des durées plus longues, et ils sont plus souvent que l'échantillon témoin en emploi à temps plein.

Les conseillers ont été soutenus par deux chargés de mission intervenant en appui auprès de ce public.

Une intégration du public aux actions habituelles de la mission locale

Les actions collectives spécifiques à ce public n'ont pu voir le jour faute d'arrivées groupées de décrocheurs universitaires à la mission locale. Ils ont donc été intégrés à des actions prévues pour des jeunes de tous niveaux initiaux.

Des résultats mitigés

La plupart des objectifs de l'expérimentation n'ont pas été réalisés, essentiellement de par le faible investissement du partenaire universitaire. Les effets de l'accompagnement renforcé restent bénéfiques. Le programme a changé la perception de ce public aux yeux des conseillers de la mission locale. Il est devenu prioritaire, alors qu'initialement l'accent était davantage porté sur les moins qualifiés.



NOTE DE SYNTHÈSE (6 PAGES MAXIMUM)

Les objectifs principaux de l'expérimentation De l'université à l'entreprise : prévenir le décrochage et accompagner les étudiants décrocheurs ou diplômés vers l'emploi

Le premier objectif de l'expérimentation *De l'université à l'entreprise* est de faciliter la reprise d'études d'étudiants décrocheurs en repérant de façon rapide les jeunes qui commencent à s'absenter, en les contactant précocement pour tenter de les convaincre de reprendre les études.

Le deuxième objectif de l'expérimentation est de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes de l'agglomération de Dunkerque ayant interrompu leurs études supérieures sans obtenir de diplôme ou encore étant sortis diplômés de l'Université du Littoral et de la Côte d'Opale (ULCO).

Les actions du dispositif

Le dispositif expérimental prévoyait la mise en place d'un accompagnement individuel et renforcé par la mission locale pour favoriser le retour en formation supérieure, l'orientation vers un parcours d'accès à l'emploi, ou encore pour développer des parcours en alternance adaptés à la situation des jeunes concernés. Les acteurs attendaient du dispositif une meilleure articulation entre les actions de l'université et celles de la mission locale, ainsi que la mise en œuvre de formations pouvant répondre aux besoins des entreprises.

Le nombre de jeunes qu'il a été possible d'intégrer dans l'expérimentation est inférieur aux objectifs initiaux, en effet 116 jeunes ont été bénéficiaires de l'expérimentation contre les 180 prévus dans le projet. Le déficit s'explique par l'impossibilité de partir des listes fournies par l'université pour identifier le public des décrocheurs du supérieur. L'essentiel de l'expérimentation a porté sur un public s'étant présenté spontanément à la mission locale, et non pas par le biais de listes fournies par l'ULCO.

Les conseillers de la mission locale ont réalisé un accompagnement renforcé des jeunes en mobilisant avec une intensité plus forte les outils habituels de la mission locale.

Contrairement à ce qui était envisagé au stade de la rédaction du projet, le programme n'a pas permis de toucher des jeunes inconnus de la mission locale qui auraient été repérés par l'université. C'est pourquoi les actions spécifiques qui étaient prévues pour ces publics, telles que des informations collectives, des ateliers de recherche d'emploi ou des actions de découverte des métiers qui auraient regroupé des jeunes de niveau supérieur au baccalauréat, n'ont pas pu être organisées. Les décrocheurs universitaires ayant participé à l'expérimentation ont donc été mélangés pour ce type d'actions collectives avec d'autres jeunes de niveau scolaire nettement plus faible qu'eux. Les conseillers ont eu la possibilité selon les besoins de mobiliser les services transversaux d'Entreprendre Ensemble, association du dunkerquois en charge de la mission locale pour les 16-25 ans et du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi pour les plus âgés. Il s'agit des

services suivants :

- le département formation, structure qui associe des salariés d'Entreprendre Ensemble et du Conseil Régional,
- le département emploi insertion, où sont également présents des professionnels de Pôle Emploi,
- le département développement solidaire (en particulier pour activer des aides financières ou pour réaliser des interventions dans le champ de la santé).

Deux chargées de mission ont été associées au projet et intervenaient en complément du suivi par les conseillers de la mission locale :

- Une personne en charge du programme, assurant la coordination et recevant les jeunes dont le projet n'était pas encore défini.
- Une conseillère emploi, rattachée au département emploi d'Entreprendre Ensemble, chargée de la mise en relation des jeunes avec les entreprises.

Les objectifs et la méthodologie de l'évaluation

L'évaluation avait pour objectif de mesurer l'impact du projet sur les parcours des jeunes étudiants décrocheurs, en termes de construction du projet professionnel, d'insertion professionnelle et / ou de reprise de formation.

Elle visait par ailleurs à analyser l'apport spécifique des actions prévues dans les domaines suivants :

- Le rapprochement entre l'université, la mission locale et le milieu économique local.
- Le rapprochement entre l'université et les professionnels de l'accompagnement et du placement en emploi des jeunes.
- La mise en place d'un accompagnement renforcé et individualisé en lien étroit avec les emplois accessibles du territoire.
- La mobilisation des jeunes dans les formations en alternance.

Les effets de l'expérimentation sont mesurés en comparant les évolutions de situations professionnelle des jeunes bénéficiaires de l'expérimentation avec celles de jeunes d'un groupe témoin également suivis par la mission locale sans être intégrés dans un programme de suivi renforcé. Les conseillers qui suivaient la plus forte proportion de jeunes de niveau supérieur ayant interrompu leurs études sans diplôme ont été considérés comme des conseillers tests, les autres conseillers témoins. Les décrocheurs universitaires ont été répartis entre bénéficiaires et témoins selon la qualification de leur conseiller.

Les acteurs du programme, ainsi que leurs principaux partenaires, ont fait l'objet d'une interrogation qualitative lors de la phase de mise en œuvre du projet, puis à l'issue de

l'expérimentation.

Deux vagues d'enquête téléphonique auprès des bénéficiaires et des témoins ont été menées par le CRÉDOC. 274 jeunes ont répondu à la première interrogation, et 127 à la deuxième interrogation, soit près d'un jeune sur deux.

Un tableau de bord sur 239 jeunes bénéficiaires et témoins a été analysé par le CRÉDOC. Il a été construit par extraction à partir du logiciel national de gestion des parcours des jeunes suivis par les missions locales, Parcours 3. Les jeunes considérés ici comme bénéficiaires sont exclusivement ceux qui non seulement étaient suivis par un conseiller test mais aussi qui étaient volontaires pour participer à l'expérimentation. Ils ne correspondent qu'en partie à ceux identifiés comme bénéficiaires dans l'enquête.

Les publics touchés par l'expérimentation

D'après l'enquête, bénéficiaires et témoins ont des profils très proches. 6 sur 10 sont des femmes et 6 sur 10 également ont moins de 23 ans. Le quart était en logement autonome à la première vague d'enquête.

- Un tiers d'entre eux ont obtenu un baccalauréat général, près de la moitié un baccalauréat technologique et un peu moins d'un quart un baccalauréat professionnel.
- Environ un tiers était inscrit dans des études supérieures courtes (BTS ou IUT) avant l'abandon.

Les effets de l'expérimentation sur l'accompagnement des bénéficiaires

Le tableau de bord montre que le principe d'un accompagnement renforcé a été mis en œuvre dans les faits, les bénéficiaires ayant été davantage relancés par téléphone par leurs conseillers, ils les ont rencontrés plus fréquemment et ont participé deux fois plus souvent à des informations collectives que les jeunes de l'échantillon témoin.

Les données d'enquêtes du CRÉDOC confirment que les bénéficiaires ont davantage rencontré des entreprises grâce à la mission locale et ont plus souvent participé à des ateliers de découverte des métiers. De plus, ils ont davantage été associés aux choix des actions qu'ils ont suivies dans le cadre de leur accompagnement par la mission locale.

Les effets de l'expérimentation sur le parcours des bénéficiaires

D'après le tableau de bord, les jeunes bénéficiaires ont connu davantage de situations d'emploi (59% vs 47%), de formation hors alternance (28% vs 15%) et de contrats en alternance (14% vs 7%) que les jeunes du groupe témoin. La durée totale des emplois des bénéficiaires est en moyenne supérieure à celle des témoins (121 jours vs 84 jours).

Pour les deux groupes, les emplois sont très souvent précaires.

L'enquête du CRÉDOC fait apparaître peu d'écarts dans les parcours professionnels des

bénéficiaires et des témoins depuis le début de l'expérimentation. Les bénéficiaires semblent toutefois plus favorisés que ceux du groupe témoin sur un point : quand ils ont un emploi, ils sont davantage en temps complet (80% contre 59%). Bénéficiaires et témoins partagent un haut niveau de satisfaction de la mission locale du Dunkerquois : presque tous ceux qui ont bénéficié d'au moins une aide ont déclaré qu'ils jugeaient que cette ou ces aides leur avaient été utiles, et les trois-quarts se disent globalement satisfaits de l'accompagnement qu'ils ont reçu de cette institution.

Un partenariat qui a peu évolué

Les objectifs de développement du partenariat entre l'ULCO et Entreprendre Ensemble qui figuraient dans le projet au moment de la réponse à l'appel d'offres n'ont globalement pas été atteints.

Un des objectifs était de mettre en place un repérage rapide des jeunes en train de décrocher de leurs études. L'université n'a pas réussi à mettre en œuvre ce repérage, faute de moyens humains ou de motivation des enseignants. C'est pourquoi l'expérimentation a surtout intégré des jeunes venus par d'autres circuits à la mission locale.

L'investissement de l'université dans le programme a été plus faible qu'espéré. Un des signes en est le renouvellement des représentants de l'ULCO aux comités de pilotage, ce qui selon certains des interlocuteurs interviewés a nui au dynamisme de l'expérimentation.

De l'avis de plusieurs acteurs d'Entreprendre Ensemble, en dehors du manque de moyens humains bien réels, une autre cause du faible développement du partenariat avec l'université provient d'un décalage entre leurs attentes respectives. Entreprendre Ensemble avait conçu ce projet comme répondant au besoin d'accompagnement des décrocheurs universitaire. L'ULCO s'est montrée surtout préoccupée par l'insertion professionnelle de ses diplômés.

Une des réussites du projet en termes de développement du partenariat est le rapprochement entre Entreprendre Ensemble et le CUEEP, service en charge de la formation continue à l'université. Ce service universitaire peut intégrer 400 jeunes par an en entreprise dans le cadre de contrats d'alternance (professionnalisation ou apprentissage). L'expérimentation a permis de faire mieux connaître l'offre du CUEEP aux conseillers des antennes de la mission locale, et d'orienter des jeunes vers ces contrats. Réciproquement, ce service universitaire a maintenant une bonne connaissance de l'offre de service de la mission locale et est en mesure d'orienter des étudiants ou anciens étudiants qui s'adressent à lui. Le paradoxe est que ce service universitaire, qui est celui qui a été le plus impliqué dans l'expérimentation, ne faisait pas partie des partenaires officiels du programme. Le CUEEP avait sans doute davantage l'habitude de travailler avec le tissu des entreprises que d'autres branches de l'université, ce qui a vraisemblablement facilité le rapprochement avec Entreprendre Ensemble, structure très impliquée dans le tissu économique local.

Plusieurs conseillers des missions locales ont regretté que le programme n'ait pas été l'occasion d'assouplir les règles qui limitent l'accès des décrocheurs universitaires à certaines prestations. Les actions de Pôle Emploi sont souvent réservées aux demandeurs d'emploi ayant au moins un an d'ancienneté, et il aurait été souhaitable d'en permettre l'accès plus rapidement aux jeunes en rupture de formation du supérieur. L'offre de formation du Conseil Régional est très orientée vers les formations de niveau inférieur au baccalauréat ; de plus, sauf dérogation, seuls les demandeurs d'emploi ayant au moins 6 mois d'ancienneté peuvent postuler à une action du Plan Régional de Formation. Plusieurs des conseillers interviewés ont déploré que ces règles n'aient pas été assouplies pour faciliter l'accès des décrocheurs universitaires à ces prestations.

Entreprendre Ensemble dispose d'un département « emploi » bien développé qui travaille en étroite collaboration avec les entreprises locales cherchant à recruter. Quelques actions spécifiques ont été montées pour orienter les décrocheurs universitaires vers des entreprises qui lançaient une campagne de recrutement. Cependant, ces actions ne tranchent pas avec les pratiques habituelles de partenariat sur le territoire.

Des résultats mitigés de l'expérimentation

Les résultats de l'expérimentation sont donc mitigés. Un certain nombre d'objectifs n'ont pas pu être suffisamment développés, essentiellement par la difficulté à développer le partenariat avec l'université.

Le plus gros déficit porte sur le repérage précoce des décrocheurs. C'est sans doute sur ce point que le programme a le moins bien rempli ses objectifs. Le contraste est saisissant avec la question du décrochage des jeunes dans le secondaire, où les pratiques de repérage, d'information réciproque entre le système scolaire, les Centres de Formation des Apprentis (CFA) et la mission locale se sont développées dans le même temps, grâce à la généralisation des plateformes de repérage et de soutien aux décrocheurs au niveau infra-baccalauréat.

Les retours à l'université n'ont pu être réalisés en nombre, à cause du délai trop important entre l'arrêt des études et l'arrivée à la mission locale. Comme l'ont souligné plusieurs interlocuteurs, l'action a porté sur des « décrochés » plus que des « décrocheurs », et il était généralement trop tard pour remotiver les jeunes à retourner vers des études initiales.

L'alternance n'a pas été sensiblement développée pour ces publics, même si les offres de contrats de professionnalisation ou d'apprentissage qui passent par le service de formation continue de l'université sont désormais mieux connues de la mission locale.

Contrairement aux prévisions, il n'a pas été possible de monter au niveau de la mission locale des actions spécifiques s'adressant uniquement à des jeunes ayant poursuivi les études après le bac, du fait des très faibles rendements des listings de décrocheurs fournis par l'université.

Les effets bénéfiques sont liés au fort investissement des conseillers de la mission locale. Ceux-ci, avec l'appui de deux personnes en renfort et l'ensemble des services de

l'association en charge de la mission locale, Entreprendre Ensemble, ont réalisé un accompagnement renforcé d'un public auparavant considéré comme non prioritaire. Les effets sur le retour à l'emploi sont perceptibles dans le tableau de bord.

Dans ces conditions, l'évaluation de ce programme n'incite pas à l'essaimage, sauf implication forte du partenaire universitaire.



PLAN DU RAPPORT

Introduction générale	12
I. L'expérimentation	12
1. Objectifs du projet et nature de l'action expérimentée.....	12
2. Objectifs et modalités de l'évaluation	17
i. Problématique et méthodologie mise en œuvre.....	17
ii. Validité interne.....	22
II. Enseignements de politique publique	24
1. Résultats de l'évaluation	24
i. Les publics touchés par l'expérimentation	24
ii. Les effets du dispositif expérimenté.....	26
2. Validité externe des résultats et perspectives de généralisation/essaimage.....	37
i. Caractère expérimental du dispositif évalué	37
ii. Caractère transférable du dispositif et changement d'échelle	37
iii. Rôle de l'évaluateur dans l'expérimentation.....	39
Conclusion générale.....	41
Bibliographie	42
Annexes	
Annexe 1 : Guide d'entretien auprès des acteurs vague 1.....	44
Annexe 2 : Guide d'entretien auprès des acteurs vague 2.....	48
Annexe 3 : Liste des personnes interviewées.....	50
Annexe 4 : Questionnaire de l'enquête auprès de jeunes vague 1.....	52
Annexe 5 : Questionnaire de l'enquête auprès de jeunes vague 2.....	61
Annexe 6 : Dictionnaire des sigles	70



INTRODUCTION GENERALE

L'expérimentation *De l'université à l'entreprise* part du constat que nombre de jeunes s'inscrivant dans un cursus d'études au-delà du supérieur interrompent leurs études avant d'avoir obtenu un diplôme et se retrouvent sur le marché du travail sans compétences professionnelles. Selon les données de l'Université du Littoral et de la Côte d'Opale (ULCO), sur les 713 jeunes du territoire inscrits en Licence 1 pour l'année 2008-2009, 281, soit 39%, ne se sont pas réinscrits à la rentrée universitaire suivante. Certains ont pu intégrer d'autres formations ou être en emploi (suite à un concours de la fonction publique de niveau baccalauréat par exemple, qu'ils ont pu réussir lors de leur année de Licence 1), mais l'importance de ce chiffre indique l'existence de jeunes en rupture de parcours universitaire. Ces jeunes sont en particulier les titulaires d'un baccalauréat technologique ou professionnel, les étudiants de milieu modeste (leurs parents sont employés, ouvriers ou chômeurs) ou encore ceux des filières culture-média et psychologie.

Au moment de la réponse à l'appel à projet du haut-Commissaire à la Jeunesse, la mission locale du Dunkerquois avait noté l'aggravation des difficultés rencontrées par les jeunes de niveau IV (année de baccalauréat) et plus. L'université avait créé une mission « insertion emploi » en son sein pour prévenir le décrochage et aider à l'insertion des diplômés du supérieur. C'est dans ce cadre général que l'association du Dunkerquois, Entreprendre Ensemble, qui accompagne des personnes dans leur parcours d'insertion soit dans le cadre de la mission locale pour les moins de 26 ans, soit dans le cadre du programme local d'insertion par l'activité économique (PLIE) pour les adultes, a proposé de porter le projet expérimental *De l'université à l'entreprise*.

I. L'expérimentation

1. Objectifs du projet et nature de l'action expérimentée

Les objectifs principaux du projet : prévenir le décrochage et accompagner les étudiants décrocheurs ou diplômés vers l'emploi

L'un des objectifs de l'expérimentation *De l'université à l'entreprise* est de faciliter la reprise d'études d'étudiants décrocheurs en repérant de façon rapide les jeunes qui commencent à manquer les cours, en les contactant précocement pour tenter de les convaincre à reprendre les études.

Un deuxième objectif de l'expérimentation est de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes de l'agglomération de Dunkerque ayant interrompu leurs études supérieures sans obtenir de diplôme ou encore diplômés de l'ULCO.

L'objectif du projet était d'intégrer dans le programme 180 jeunes bénéficiaires, en mobilisant des listes de décrocheurs à partir d'informations récoltées par l'ULCO.

Les actions du dispositif

Les actions du dispositif expérimental prévoyaient la mise en place d'un accompagnement individuel et renforcé pour favoriser le retour en formation supérieure, l'orientation vers un parcours d'accès à l'emploi, ou encore pour développer des parcours en alternance adaptés à la situation des jeunes concernés. Les acteurs attendaient du dispositif une meilleure articulation entre les actions de l'université et celles de la mission locale, ainsi que la mise en œuvre de formations pouvant répondre aux besoins des entreprises.

Les actions du projet étaient prévues pour compléter et renforcer un dispositif de droit commun, porté initialement d'une part par la mission locale, d'autre part par l'université.

La formalisation d'échanges entre l'université et Entreprendre Ensemble pour mieux identifier les étudiants décrocheurs

Seule une petite minorité des étudiants en rupture d'études venaient spontanément s'adresser à l'une des antennes de la mission locale du Dunkerquois. Afin d'améliorer le repérage de ce public potentiel et leur offrir un accompagnement, le projet prévoyait que l'université fournisse plusieurs fois par an des listes d'étudiants inscrits mais ne venant pas régulièrement en cours, ou ne se présentant pas aux examens, ou encore ne se réinscrivant pas l'année suivante après avoir validé leur année universitaire sans avoir encore obtenu de diplôme. L'université ayant souhaité donner un cadre légal aux échanges de coordonnées, une convention a été passée entre l'ULCO et Entreprendre Ensemble pour formaliser la communication de listes.

Un très faible rendement des listes de jeunes fournies par l'université

Il était prévu pour alimenter le corpus des jeunes intégrés dans l'expérimentation d'ajouter aux jeunes ayant démarré des études universitaires et déjà connus de la mission locale des jeunes qui auraient été identifiés par l'ULCO comme ayant arrêté en cours d'études. Ces listes se sont révélées plus longues à obtenir que prévues. Le projet prévoyait d'identifier les étudiants qui ne viennent pas en Travaux Dirigés ou en Travaux Pratiques en faisant noter les absences par les enseignants. Il était également prévu d'identifier les étudiants absents aux examens de janvier-février ou encore ceux qui ne s'étaient pas réinscrits à la rentrée

universitaire suivante. Dans les faits la mobilisation des enseignants pour identifier les absents en cours d'année a été faible. L'université semble avoir manqué de moyens humains pour constituer les listes des étudiants non présents aux examens ou ne s'étant pas réinscrits.

Les coordonnées téléphoniques et postales recueillis l'ont été en faible nombre. De plus, elles se sont révélées inexploitable (numéros ayant changé de destinataires, adresses périmées). La quasi-absence de retours obtenus après les mailings de la mission locale n'étonne pas l'université. En effet elle aussi rencontre des difficultés de mobilisation des jeunes dans ses propres actions de lutte contre le décrochage.

Le projet prévoyait la mise en place d'une cellule d'intervention commune ULCO, Entreprendre Ensemble, Maison de l'emploi de la région dunkerquoise, proposant une offre de service individualisée aux étudiants en rupture ou aux jeunes diplômés. Cette structure n'a pas réellement vu le jour, seule une salariée d'Entreprendre Ensemble chargée de mission entreprise a assuré des permanences dans les locaux de l'université pour rencontrer des étudiants décrocheurs ou diplômés en recherche d'insertion pendant une partie de la durée de l'expérimentation.

L'accompagnement renforcé

Les étudiants devaient bénéficier d'un accompagnement individualisé organisé autour de l'offre de service suivante :

- Accès aux contrats d'alternance dans l'enseignement supérieur et développement des opportunités d'alternance.
- Mobilisation des entreprises sur les contrats en alternance.
- Accès à une réorientation pour reprendre le cursus de formation initiale.
- Accès au réseau d'entreprises et aux offres d'emploi du Département emploi d'Entreprendre Ensemble en partenariat avec Pôle emploi.
- Préparation à l'emploi, opérations emploi formation en fonction des offres d'emploi captées.
- Accompagnement aux techniques de recherche d'emploi et placement à l'emploi.
- Développement professionnel par mise en contact direct des jeunes avec les entreprises (immersion en entreprise).

Ces actions ont été réalisées essentiellement par les conseillers de la mission locale. Il s'agit des outils classiques de la structure, qui ont été mobilisées avec une intensité plus forte que celles adoptées habituellement pour ce public de jeunes ayant déjà atteint le niveau baccalauréat. Comme on le verra dans les données de l'enquête du CRÉDOC ainsi que par le tableau de bord, le recours à l'alternance est resté modeste, les cas d'immersion en entreprise peu nombreux et le retour en formation initiale rare.

Les conseillers remplissaient une feuille de diagnostic à l'entrée dans le programme afin de répartir les jeunes en trois catégories selon leur positionnement par rapport à leurs projets professionnels. Les jeunes étaient alors classés en trois groupes :

- ceux dont le projet était non défini,
- ceux dont le projet était à confirmer,
- et ceux enfin dont le projet était confirmé.

L'intégration dans le programme se faisait sur la base du volontariat. Il était demandé aux jeunes de signer une feuille d'engagement.

Contrairement à ce qui était envisagé au stade de la rédaction du projet, le programme n'a pas permis de toucher des jeunes inconnus de la mission locale qui auraient été repérés par l'université. C'est pourquoi les actions spécifiques qui étaient prévues pour ces publics, telles que des informations collectives, des ateliers de recherche d'emploi ou des actions de découverte des métiers en regroupant des jeunes de niveau supérieur au baccalauréat, n'ont pas pu être organisées. Les décrocheurs universitaires ayant participé à l'expérimentation ont donc été orientés vers les actions mises en œuvre habituellement par Entreprendre Ensemble. Ils ont été mélangés pour les actions collectives avec d'autres jeunes de niveaux scolaires nettement plus faibles qu'eux. Les conseillers ont eu la possibilité selon les besoins de mobiliser les services transversaux d'Entreprendre Ensemble qui proposent des actions aux jeunes suivis par la mission locale et aux adultes suivis dans le cadre du Programme Local d'Insertion. Il s'agit des services suivants :

- le département formation, structure qui associe des salariés d'Entreprendre Ensemble et d'autres du Conseil Régional,
- le département emploi insertion, où sont également présents des professionnels de Pôle Emploi
- le département développement solidaire (en particulier pour activer des aides financières ou pour réaliser des interventions dans le champ de la santé).

Les conseillers des dix antennes de la mission locale, quant à eux, sont rattachés aux services d'accueil et d'accompagnement.

Un renforcement des équipes de la mission locale par l'intervention de deux personnes chargées de mission sur le projet De l'Université à l'Entreprise

En plus du suivi par les conseillers de la mission locale, deux chargées de mission ont été associées au projet et intervenaient en complément :

- Une personne en charge du programme,
- Une conseillère emploi, rattaché au département emploi d'Entreprendre Ensemble.

Un de ces postes a été financé grâce au fonds d'expérimentation pour la Jeunesse, le deuxième par la Communauté Urbaine de Dunkerque pour la durée de l'expérimentation.

La chargée de mission en charge du programme a assuré la coordination entre l'université et Entreprendre Ensemble. Elle a informé régulièrement les conseillers de la montée en charge du programme et des statistiques d'activité sur le public bénéficiaire.

Cette chargée de mission a tenté de monter des informations collectives avec les jeunes décrocheurs du supérieur non connus de la mission locale à partir des listes transmises par l'université. Comme on l'a déjà évoqué, ces opérations ont eu un rendement très faible, soit parce que les jeunes étaient déjà connus de la mission locale, soit parce qu'ils avaient repris leurs études, soit parce que les adresses n'étaient plus à jour, soit encore parce que les jeunes ne venaient pas aux rendez-vous. Cette chargée de mission a rédigé des documents pour informer les conseillers des dispositifs existants à l'université dans le suivi des décrocheurs. Elle a pu également diffuser auprès des conseillers les propositions de contrats en alternance recueillis par le département de formation permanente de l'université, le CUEEP. Elle a participé à l'élaboration de brochures de présentation de la mission locale à destination des personnels universitaires et des étudiants, et a animé des actions d'information sur l'offre de service de la mission locale au sein de l'université. Elle n'a cependant pas pu rencontrer l'ensemble des étudiants potentiellement concernés. Il aurait fallu pour cela que l'université identifie tous ses décrocheurs et organise systématiquement des réunions avec eux en associant cette chargée de mission.

Cette chargée de mission a été en contact régulier avec l'ensemble des conseillers associés à l'expérimentation et a contribué par ses interventions à inciter les conseillers à relancer régulièrement les jeunes intégrés dans le programme. Elle intervenait directement auprès d'une partie des jeunes, en appui des conseillers chargés de l'accompagnement. Plus précisément, étant destinataire de la feuille de diagnostic rédigée au moment de l'intégration des jeunes sur le programme, elle recevait en entretien les jeunes dont le projet professionnel n'était pas défini.

La conseillère emploi a rencontré les jeunes décrocheurs universitaires qui avaient un projet professionnel précis afin d'identifier des propositions d'emploi ou de stage. Une partie de son activité consistait, en complément de l'action envers les décrocheurs, à aider à l'intégration professionnelle des diplômés du supérieur. Elle prospectait directement certaines entreprises dans l'optique de trouver des emplois pour les jeunes ayant continué leurs études au-delà du baccalauréat.

L'apport du dispositif par rapport au droit commun

Au démarrage du projet, il existait déjà de nombreux partenariats entre Entreprendre Ensemble (qui réunit une Maison de l'Emploi, un PLIE et une mission locale) et les acteurs de l'insertion du territoire. En particulier, les conseillers de la mission locale avaient déjà accès aux offres d'emploi de Pôle Emploi et pouvaient, par l'intermédiaire des agents de cette structure en poste dans les locaux d'Entreprendre Ensemble, positionner les jeunes qu'ils suivent sur des actions spécifiques de Pôle Emploi. Le Plan de Formation du Conseil Régional est bien connu d'Entreprendre Ensemble car le Conseil Régional co-anime avec cette structure un service d'information sur les formations. En revanche, il n'y avait pas de partenariat formalisé avec l'Université du Littoral. Il en résultait une faiblesse des orientations directes des jeunes décrocheurs vers la mission locale, et une méconnaissance, de la part des conseillers mission locale, de l'offre de services de l'université pour ce public.

La mission locale accompagnait déjà des jeunes ayant décroché de leurs études supérieures depuis plusieurs mois, et n'ayant plus le statut d'étudiants. Ces jeunes, d'un niveau de diplôme plus élevé que le public traditionnel de la mission locale, n'étaient pas prioritaires

dans l'accompagnement. Ils ne faisaient pas partie des jeunes rappelés par les conseillers, ceux-ci privilégiant de relancer les moins qualifiés. De plus, ces jeunes revendiquaient souvent une autonomie relativement importante. Leur suivi effectif dépendait finalement très fortement des conseillers le mettant en œuvre.

Au sein de l'université, des actions « de droit commun » existaient, ayant vocation à prévenir le décrochage, ou à le repérer précocement. Elles ne concernaient en général que peu de jeunes. Il s'agit notamment :

- du tutorat d'accueil, ou d'accompagnement (l'ULCO avait 116 tuteurs à la rentrée 2009-2010, répartis entre les 4 sites de l'université dont Dunkerque),
- des procédures de changement de filières,
- des parcours de réussite éducative (15 places pour les premières années, ces étudiants, tous boursiers, bénéficiant d'une allocation de 1 000€ par an),
- des actions de repérage et de prises de contact des jeunes décrocheurs mises en œuvre par le SUAIOIP (Service Universitaire d'Accueil Information Orientation et Insertion Professionnelle),
- des actions de réorientation, notamment par l'alternance, du CUEEP (Centre Université-Économie d'Éducation Permanente).

Au final, un nombre de jeunes bénéficiaires effectivement intégrés à l'expérimentation inférieur aux objectifs initiaux du projet

Le nombre de jeunes qu'il a été possible d'intégrer dans l'expérimentation est inférieur aux objectifs initiaux, puisqu'il porte sur 116 jeunes bénéficiaires de l'expérimentation contre les 180 prévus dans le projet. Le déficit s'explique par l'impossibilité de partir des listes fournies par l'université pour identifier le public des décrocheurs du supérieur. L'essentiel de l'expérimentation a porté sur un public s'étant présenté spontanément à la mission locale, et non pas par le biais de listes fournies par l'ULCO.

2. Objectifs et modalités de l'évaluation

i. Problématique et méthodologie mise en œuvre

L'évaluation a pour objectif de mesurer l'impact du projet sur les parcours des jeunes étudiants décrocheurs, en termes de construction du projet professionnel, d'insertion professionnelle et / ou de reprise de formation des jeunes étudiants en rupture de parcours.

Elle vise par ailleurs à analyser l'apport spécifique des actions prévues dans les domaines suivants :

- Le rapprochement entre l'université, la mission locale et le milieu économique local.
- Le rapprochement entre l'université et les professionnels de l'accompagnement et du placement en emploi des jeunes.

- La mise en place d'un accompagnement renforcé et individualisé en lien étroit avec les emplois accessibles du territoire.
- La mobilisation des jeunes dans les formations en alternance.

Méthodologie

Les effets de l'expérimentation sont mesurés en comparant les évolutions de situations professionnelle des jeunes bénéficiaires de l'expérimentation avec celles de jeunes d'un groupe témoin de même niveau scolaire (études supérieures non validées) également suivis par la mission locale sans être intégrés dans ce programme de suivi renforcé.

L'évaluation repose sur la mobilisation de méthodes qualitatives et quantitatives.

Les acteurs du programme, ainsi que leurs principaux partenaires, ont fait l'objet d'une interrogation qualitative à deux moments de l'expérimentation :

- lors de la phase de mise en œuvre du projet, pour faire le point sur les conditions de démarrage de l'expérimentation, le contexte initial et les objectifs des différents acteurs et partenaires (soit entre juin et septembre 2010) ;
- et à l'issue de l'expérimentation pour analyser les évolutions du projet, les difficultés rencontrées, l'atteinte des objectifs initiaux, l'impact du projet sur le territoire, en particulier sur le partenariat.

Les méthodes quantitatives portent sur les données suivantes :

- tableau de bord, réalisé à partir des données du logiciel Parcours 3 de la mission locale;
- interrogation répétée par le CRÉDOC de l'intégralité des jeunes bénéficiaires et des jeunes témoins ayant accepté de répondre.

Un changement de méthode dans les sources de recrutement des jeunes de l'expérimentation

Le projet prévoyait d'intégrer à l'expérimentation des jeunes décrocheurs de l'enseignement du supérieur inconnus de la mission locale et repérés par des listes constituées par l'Université du Littoral et de la Côte d'Opale. Le très faible rendement de ces listes a amené à un changement de méthodologie : les jeunes bénéficiaires de l'expérimentation comme les témoins ont été recrutés en partant de requêtes informatiques à partir du fichier de la mission locale.

Les critères de recrutement sont les suivants :

- Avoir eu un entretien avec un conseiller de la mission locale entre février 2009 et mai 2011.
- Être âgé(e) de moins de 25 ans.

- Avoir entamé une première année d'études supérieures (validée ou pas) sans s'être réinscrit l'année suivante ; ou avoir entamé une seconde année d'études supérieures sans la valider.
- Être sorti du système scolaire supérieur en 2007 ou après.
- Être disponible pour une insertion professionnelle, c'est-à-dire ne pas être en situation d'emploi ou de formation longue (supérieure à 6 mois).

Les jeunes qui se sont présentés à la mission locale après le début de l'expérimentation et qui avaient arrêté leurs études universitaires sans diplôme ont été intégrés à l'expérimentation soit comme bénéficiaires soit comme témoins.

Les jeunes étaient intégrés dans le dispositif à partir de mai 2010, les dernières intégrations dans le programme ayant eu lieu en mai 2011. Pour les deux tiers, la date de premier contact avec la mission locale était antérieure à mai 2010, et ceci aussi bien parmi les bénéficiaires que parmi les témoins. Une grande majorité des jeunes avaient donc déjà utilisé les services de la mission locale à la date de leur entrée dans l'expérimentation.

Au lieu d'un tirage au sort des jeunes, une répartition des conseillers entre témoins et test

Il était prévu dans le projet initial que les échantillons soient constitués aléatoirement, à partir des fichiers de l'ensemble des jeunes décrocheurs du territoire de l'expérimentation.

Les jeunes entrés dans l'expérimentation étaient déjà venus pour la plupart d'entre eux à la mission locale avant la mise en place du programme. Un tirage au sort des jeunes décrocheurs universitaires aurait amené chaque conseiller à proposer des services différents selon qu'il s'adressait à des jeunes bénéficiaires ou témoins. Pour éviter cette situation, la mission locale a proposé un changement méthodologique qui a été adopté en comité de pilotage après information de la MAFEJ. Ce sont les conseillers qui ont été répartis entre conseillers témoins et conseillers tests. Sur les 29 conseillers présents dans les dix antennes de la mission locale, 15 étaient des conseillers tests et 14 des conseillers témoins. Chaque antenne comptait au moins un conseiller de chaque catégorie. D'après l'un des responsables d'Entreprendre Ensemble interviewé par le CRÉDOC, les conseillers tests sont ceux qui au départ de l'expérimentation avaient le plus de jeunes de niveau universitaire dans leur stock de personnes reçues.

L'ensemble des jeunes ayant suivi au moins une année d'études et dont l'accompagnement était réalisé par un conseiller test ont fait partie de l'échantillon des bénéficiaires et ont eu accès à un suivi renforcé. Les jeunes de même profil mais suivis par un conseiller témoin ont été affectés au groupe témoin et ont bénéficié des prestations habituelles de la mission locale.

Deux vagues d'enquête par questionnaire auprès des jeunes

Les jeunes bénéficiaires, tout comme les jeunes témoins, ont été interrogés par téléphone à deux reprises par le service des enquêtes du CRÉDOC dans le cadre de l'évaluation.

Une première interrogation de 274 jeunes

Les quatre cinquièmes des jeunes ayant répondu à la première vague d'enquête ont été interrogés entre juillet et septembre 2010. Un jeune sur cinq, ayant eu un premier contact avec la mission locale après cette période, a été interviewé en mai 2011. Parmi l'ensemble des jeunes ayant répondu au premier questionnaire, 153 étaient dans l'échantillon bénéficiaire (c'est-à-dire qu'ils étaient suivis par un conseiller test) et 121 dans l'échantillon témoin (suivis par un conseiller témoin). Cette première vague d'enquête a permis de recueillir des éléments sur leur situation à l'entrée, sur leur parcours scolaire, universitaire et de recherche d'emploi ainsi que sur leurs expériences professionnelles éventuelles et leurs attentes.

Une étape intermédiaire pour limiter la déperdition.

Pour limiter la déperdition entre ces deux vagues, un très court questionnaire a été passé avant l'été 2011 aux jeunes qui avaient été interrogés une première fois en 2010. Visant à recueillir d'autres coordonnées de proches susceptibles d'orienter le service des enquêtes du CRÉDOC vers le jeune en fin de programme, ce questionnaire intermédiaire n'a pas été exploité au-delà de la prise en compte d'éventuelles nouvelles coordonnées.

Le deuxième questionnaire a porté sur 127 des jeunes ayant répondu à la première vague.

Ce questionnaire, lui aussi sous forme d'une enquête téléphonique, a été passé en janvier 2012, au lendemain de la fin de l'expérimentation. Le CRÉDOC a cherché à recontacter l'intégralité des jeunes interrogés en vague 1. Certains numéros de téléphone étaient périmés, parfois les jeunes ne décrochaient pas, dans des cas plus rares des jeunes ont refusé de répondre.

Au final 127 jeunes ont répondu à la deuxième vague d'enquêtes, ce qui représente près d'un jeune sur deux. Le taux de déperdition est très proche entre échantillons bénéficiaires et échantillon témoin. Ce taux d'attrition est comparable à celui obtenu dans d'autres évaluations menées par le CRÉDOC sur un public jeune en cas d'interrogations répétées d'un échantillon.

Ce deuxième questionnaire permet d'étudier l'évolution de la situation professionnelle, les éventuels retours à un parcours d'études, leur usage de l'offre de service de la mission locale, les opinions des jeunes sur leur accompagnement, ainsi que leur vision de l'avenir et leurs attentes éventuelles en termes d'aide à l'insertion.

Les résultats de la deuxième vague redressés pour conserver la structure initiale des répondants en première vague

Il est habituel en cas d'enquêtes répétées dans le temps que la structure des répondants évolue de vague en vague, les taux de personnes non retrouvées variant selon leurs caractéristiques initiales. Dans le cadre de la présente évaluation, les femmes, les moins jeunes et les titulaires d'un bac général ont davantage répondu à la deuxième interrogation

que les autres. Pour limiter les biais liés à ce phénomène d'attrition sélective, l'analyse des résultats de la deuxième vague s'est faite après application d'une pondération sur les critères suivants :

- Le sexe
- L'âge en trois catégories
- Le type de baccalauréat (général, technologique ou professionnel).

Un tableau de bord sur 239 jeunes bénéficiaires et témoins

Le tableau de bord étudié par le CRÉDOC est construit par extraction à partir du logiciel national de gestion des parcours des jeunes suivis par une mission locale, Parcours 3. Les bénéficiaires sont exclusivement les jeunes qui ont accepté de participer à l'expérimentation. En effet, quand l'expérimentation s'est mise en place, il a été expliqué aux décrocheurs universitaires qui se rendaient à la mission locale de Dunkerque que celle-ci participait à un programme en faveur des jeunes financé par le Haut-Commissaire à la Jeunesse. Les jeunes étaient intégrés à condition d'être volontaires et signaient un acte d'engagement à participer à l'expérimentation. Les effectifs du tableau de bord sont inférieurs à ceux des répondants à l'enquête du CRÉDOC en première vague, car certains des jeunes qui ont été interviewés dans le cadre de l'évaluation n'ont pas eu de contacts depuis cette date avec la mission locale ou n'ont pas accepté de participer à l'expérimentation et n'ont pas été intégrés aux tableaux de bord.

Le tableau de bord porte sur 239 jeunes, dont 116 bénéficiaires et 123 témoins. Le tableau de bord a été alimenté au fil de l'intégration des jeunes dans le programme. Ceux dont la date d'entrée est la plus récente ont eu leur premier contact avec la mission locale en mai 2011. Le programme expérimental s'étant terminé fin décembre 2011, le tableau de bord porte pour les durées les plus courtes sur une période de 7 mois (de juin à décembre 2011). Rappelons que l'intégration dans le programme supposait l'accord des jeunes qui devaient signer une feuille d'engagement à participer à l'expérimentation. Les jeunes qui étaient au départ pressentis pour faire partie de l'échantillon des bénéficiaires mais qui finalement n'ont pas adhéré au principe de l'expérimentation ne figurent donc pas dans le tableau de bord.

Tableau de bord et enquêtes auprès des jeunes : des sources complémentaires

L'intérêt du tableau de bord est qu'il reprend intégralement le calendrier des contacts entre le jeune et la mission locale, ainsi que l'ensemble des propositions faites au jeune. Il n'y a pas de déperdition liée à l'oubli par les jeunes d'actions qu'ils auraient suivies, puisque les conseillers alimentent le logiciel au fur et à mesure de leurs contacts. En revanche, un biais peut toujours exister dans la sélection que fait chaque conseiller des événements qu'il choisit de noter ou pas dans le logiciel. De plus, cette source ne fait état que des événements de parcours des jeunes qui ont été portés à la connaissance des conseillers. Si un jeune qui

était en contact avec la mission locale interrompt toute relation avec son conseiller après avoir trouvé un travail, cet emploi ne sera pas répertorié dans le tableau de bord. Les relances téléphoniques des conseillers pour obtenir des informations ne sont pas toujours suivies de résultats. Les données du tableau de bord doivent donc être interprétées elles aussi avec précaution.

L'enquête auprès des jeunes a pour principal intérêt de donner accès au point de vue des jeunes sur l'action. Cette source est complémentaire des tableaux de bord par sa prise en compte de la perception des jeunes. Elle se prête bien à une évocation des motivations des personnes interviewées et à l'expression de leurs attentes vis-à-vis des institutions. De plus, cette source donne des informations sur les processus d'abandon des études supérieures tels qu'ils sont remémorés par les jeunes concernés. Comme toute enquête rétrospective, l'interprétation des données issues de questionnaires auprès de la population doit tenir compte du phénomène bien connu de sélection – en partie involontaire- de la mémoire dans le récit des événements du passé.

Le champ de la population enquêtée pour l'évaluation est donc plus large que celui des personnes incluses dans le tableau de bord. On peut considérer que le CRÉDOC a enquêté une population « potentiellement » concernée par le programme. Ces deux sources d'information sont donc à considérer avec prudence, elles restent toutefois complémentaires dans leurs informations sur le profil de la population des jeunes, sur le suivi par les conseillers et sur les actions réalisées.

ii. Validité interne

Comparabilité du groupe bénéficiaire et du groupe témoin

Un tableau de bord sur les dernières informations connues, les interrogations sur la situation à l'enquête

Pour certaines informations, telles que la situation vis-à-vis du logement ou encore la possession du permis de conduire, les informations ne sont pas strictement comparables entre les sources. Le logiciel Parcours 3 ne garde que la dernière information enregistrée par le conseiller, alors que le service des enquêtes a posé des questions sur les situations à la date de l'enquête.

La répartition des jeunes entre bénéficiaires et témoins repose sur celle faite entre conseillers tests et conseillers témoins.

Les bénéficiaires plus jeunes que le groupe témoin

Le tableau de bord montre un écart d'âge entre les bénéficiaires et les témoins, ces derniers étant plus âgés. D'autres écarts sont associés aux différences d'âge : les témoins sont plus

souvent en couple, ils ont davantage quitté le domicile familial et ont un peu plus souvent des enfants.

Ces écarts ne sont pas significatifs d'après les enquêtes du CRÉDOC : les caractéristiques des bénéficiaires et des témoins à la première vague d'interrogation sont relativement proches. La seule différence statistiquement significative à la première interrogation entre ces deux échantillon est sur le taux de possession du permis de conduire : les bénéficiaires en sont davantage titulaires que l'échantillon témoin.

Triangulation des données

La convergence des résultats entre le tableau de bord, les deux vagues d'enquête du CRÉDOC et les analyses qualitatives des acteurs telles que les entretiens les ont faites émerger permettent de consolider en partie les résultats obtenus. Les effectifs relativement faibles concernés par l'expérimentation et les écarts de champ entre tableau de bord et échantillon des enquêtes téléphoniques incitent à une certaine prudence dans l'interprétation des résultats.

II. Enseignements de politique publique

1. Résultats de l'évaluation

i. Les publics touchés par l'expérimentation

Caractéristiques des bénéficiaires de l'expérimentation

Les missions locales ont pour public prioritaire des jeunes sortis de l'école sans qualification. Si les acteurs insistent sur la progression des effectifs de décrocheurs universitaires parmi les jeunes accueillis, les jeunes ayant commencé des études supérieures restent toutefois minoritaires (de l'ordre de 15% du total des jeunes, d'après un des responsables d'Entreprendre Ensemble interviewé par le CRÉDOC). Le public concerné par l'expérimentation est différent du public habituel reçu, puisqu'il s'agit de jeunes ayant tous atteints le niveau IV (baccalauréat ou premières années du supérieur sans validation) et ayant entamé un cycle d'études supérieur. Très peu d'entre eux ont validé un niveau supérieur (3% des bénéficiaires et 5% des témoins).

Les bénéficiaires de l'expérimentation sont comparés ici au groupe témoin, les données étant extraites du tableau de bord.

Caractéristiques des bénéficiaires et des témoins de l'expérimentation de l'université à l'entreprise

	Bénéficiaires	Témoins	Significativité (1)
Sexe			NS
Hommes	47%	37%	
Femmes	53%	63%	
Ensemble	100%	100%	
Tranche d'âge			**
19 à 22 ans	55%	41%	
23 à 26 ans	45%	59%	
Ensemble	100%	100%	
En couple			**
Oui	6%	17%	
Non	94%	83%	
Ensemble	100%	100%	
Rappel des effectifs	116	123	

Source : tableau de bord de l'expérimentation De l'université à l'entreprise », requête Parcours 3 d'Entreprendre Ensemble, exploitation CRÉDOC

(1) Guide de lecture : NS= Non significatif / * = Significatif au seuil de 5 à 10 % / ** Significatif au seuil de 1%

D'après la première vague d'enquête, le seul écart notable entre les deux échantillons concerne la possession du permis : 73% des bénéficiaires avaient le permis contre 60% des jeunes du groupe témoin. Sur les autres caractéristiques lors de la première vague d'enquête, les réponses du groupe témoin sont très proches de celles des bénéficiaires :

- Le quart d'entre eux étaient dans leur propre logement à la première vague du questionnaire.
- Un tiers d'entre eux ont obtenu un baccalauréat général, 45% un baccalauréat technologique et un peu moins d'un quart un baccalauréat professionnel.
- Environ un tiers était inscrit dans des études supérieures courtes (BTS ou IUT).
- Près de 6 sur 10 ont effectué des petits boulots pendant leurs études.
- On ne note pas d'écarts statistiquement significatifs concernant les causes d'arrêt de la scolarité entre bénéficiaires et témoins.

Adhésion du public au dispositif

Une difficulté récurrente à identifier les décrocheurs universitaires

Un des constats à l'origine du projet était le manque de notoriété de la mission locale auprès des étudiants interrompant leur parcours de formation avant la validation d'un diplôme. Au cours de l'expérimentation, trois listes d'étudiants ayant abandonné leurs études ont été communiquées par l'université à la mission locale. Les mailings de cette structure auprès de ces jeunes ont amené très peu de nouveaux venus vers la mission locale, soit parce que les jeunes contactés étaient déjà connus de cette structure, soit parce qu'ils ne se sont pas montrés intéressés, soit encore parce que les coordonnées transmises n'étaient plus à jour, ce qui de l'avis de nos interlocuteurs a été la situation la plus fréquente.

L'université a rencontré elle-même des difficultés à mobiliser les étudiants qu'elle avait pu identifier comme ayant quitté précocement l'enseignement, les coordonnées téléphoniques n'étant pas toujours exacts et les étudiants contactés rarement volontaires pour se rendre à des réunions d'information qui leur étaient proposées par le SUIO (service universitaire d'information et d'orientation), en charge de réorienter les étudiants si nécessaire.

Des avis partagés sur l'adhésion des jeunes

Les avis des conseillers sont partagés sur l'adhésion des jeunes au programme. Certains pensent que les jeunes qui s'adressaient à la mission locale avaient une véritable motivation à se faire aider par un professionnel de l'insertion après plusieurs mois à chercher sans succès une solution durable d'emploi ou de qualification. D'autres voient dans ce public des personnes plus autonomes, à la recherche d'un conseil ponctuel mais peu enclins à accepter un suivi dans la durée. C'est le point de vue du conseiller suivant :

« Les jeunes n'ont pas vraiment adhéré, ce sont des jeunes d'un certain niveau, ils sont assez autonomes. Ils n'ont pas compris l'intérêt pour eux. Ils venaient au premier rendez-vous mais ils ne revenaient pas. Ils attendaient de l'emploi, si on propose autre chose que de l'emploi ça ne les intéresse pas. J'ai rencontré beaucoup de jeunes pour un premier rendez-vous qui ne sont pas revenus, très peu ont accepté d'intégrer le programme. Ceux qui acceptaient

souvent ne revenaient pas. Comme dans tout programme certains jeunes disent oui pour faire plaisir au conseiller mais ils n'adhéraient pas »

ii. Les effets du dispositif expérimenté

Effets de l'expérimentation sur le public bénéficiaire

Ces effets sont mesurés par comparaison des parcours des bénéficiaires avec le public de l'échantillon témoin.

Les effets de l'expérimentation sur l'accompagnement des bénéficiaires

Le tableau de bord confirme que le principe d'un accompagnement renforcé a été mis en œuvre dans les faits, les bénéficiaires ayant eu un suivi plus intensif par leur conseiller que les jeunes de l'échantillon témoin :

- Les bénéficiaires ont été nettement plus souvent relancés par téléphone par leur conseiller, 42% des bénéficiaires contre 19% des témoins ont eu au moins 6 échanges téléphoniques avec leur conseiller pendant l'expérimentation. A l'inverse, 42% des témoins ont eu au plus un contact téléphonique avec leur conseiller, ce qui n'est le cas que de 23% des bénéficiaires.
- Les bénéficiaires sont également venus plus souvent rendre visite à leur conseiller en dehors des rendez-vous programmés.
- Enfin, ils sont deux fois plus concernés par des informations collectives que les jeunes de l'échantillon témoin.

Sur d'autres types de contacts (entretiens individuels, courriers et mails ou participation à des ateliers de recherche d'emploi), on ne note pas de différences entre les bénéficiaires et les témoins. Le nombre moyen d'entretiens individuels est de 5,3 pour les bénéficiaires et de 4,3 pour les témoins.

Les différences significatives entre bénéficiaires et témoins de l'expérimentation de l'université à l'entreprise dans le suivi par la mission locale

	Bénéficiaires	Témoins	Significativité *
Nombre de contacts téléphoniques			**
Aucun ou un	23%	42%	
De 2 à 5	35%	39%	
6 et plus	42%	19%	
Ensemble	100%	100%	
Nombre de visites sans rendez-vous			**
Aucune	31%	46%	
Une seule	23%	22%	
Deux et plus	46%	33%	
Ensemble	100%	100%	
Participation à une information collective à la ML			**
Aucune	67%	84%	
Non	33%	16%	
Ensemble	100%	100%	
<i>Rappel des effectifs</i>	<i>116</i>	<i>123</i>	

Source : tableau de bord de l'expérimentation De l'université à l'entreprise », requête Parcours 3 d'Entreprendre Ensemble, exploitation CRÉDOC

(1) Guide de lecture : NS= Non significatif / * = Significatif au seuil de 5 à 10 % / ** Significatif au seuil de 1%. Seules les cases grisées indiquent un écart positif statistiquement significatif.

Les données d'enquêtes du CRÉDOC apportent des compléments d'analyse sur les écarts significatifs entre groupe témoin et groupe bénéficiaire de l'expérimentation dans les relations entre les jeunes et la mission locale :

- Les bénéficiaires ont davantage que les témoins déclaré avoir été aidés par la mission locale pour rencontrer des entreprises, mieux connaître des métiers (12% contre 3%)
- Les témoins ont, davantage que les bénéficiaires, mentionné le parrainage comme type d'aides reçues (9% contre 1%).

Les jeunes du groupe témoin semblent avoir eu des échanges plus passifs avec leur conseiller, ils semblent avoir été davantage « consommateurs de prestations » qu'en interaction avec leur conseiller. En effet, les jeunes du groupe témoin ont nettement plus que les bénéficiaires déclaré avoir choisi seuls les actions qu'ils ont suivies ou les prestations de la mission locale qu'ils ont utilisées : 59% des témoins ont dit avoir faits ces choix seuls contre 39% des bénéficiaires. Ces derniers ont davantage répondu que le choix a été fait par eux en association avec leur conseiller.

Les effets de l'expérimentation sur le parcours des bénéficiaires

Le tableau de bord permet de mesurer certains écarts de parcours entre bénéficiaires et témoins dans les situations professionnelles connues pendant la période où les jeunes étaient intégrés à l'expérimentation, l'expérimentation (entre mai 2010 et décembre 2011). Rappelons que ces situations sont celles portées à la connaissance des conseillers missions locales et ne représentent pas l'exhaustivité des situations des jeunes durant le temps de l'expérimentation. Les jeunes « perdus de vue » ont pu connaître de telles situations sans qu'il ait été possible de le noter dans le logiciel de suivi des missions locales par méconnaissance de ces événements.

Le tableau de bord répertorie 367 situations différentes concernant des jeunes bénéficiaires ou témoin, certains jeunes pouvant avoir plusieurs situations successives enregistrées par leur conseiller, d'autres aucune. Globalement, les jeunes bénéficiaires ont davantage de situations répertoriées que les jeunes du groupe témoin, 84% des premiers contre 60% des témoins ont au moins une situation d'enregistrée.

Les jeunes bénéficiaires ont, toujours d'après le tableau de bord, connus davantage de situations d'emploi, de formation hors alternance et de contrats en alternance que les jeunes du groupe témoin. Les écarts ne sont pas significatifs sur les taux de retour en formation initiale ou encore sur les stages d'immersion en entreprise.

Les situations d'emploi ou de formation des bénéficiaires et témoins de l'expérimentation *De l'université à l'entreprise*

	Bénéficiaires	Témoins	Significativité (1)
Nombre de situations répertoriées par jeune			**
Aucune	16%	40%	
Une	59%	45%	
Deux et plus	25%	15%	
Ensemble	100%	100%	
Part des jeunes ayant au moins une situation du type suivant : (2)			
• Emploi	59%	47%	*
• Formation continue	28%	15%	**
• Alternance	14%	7%	**
• Formation initiale	7%	5%	NS
• Immersion en entreprise	3%	2%	NS
<i>Rappel des effectifs</i>	116	123	

Source : tableau de bord de l'expérimentation *De l'université à l'entreprise*, requête Parcours 3 d'Entreprendre Ensemble, exploitation CRÉDOC

(1) Guide de lecture : NS= Non significatif / * = Significatif au seuil de 5 à 10 % / ** Significatif au seuil de 1%. Seules les cases grisées indiquent un écart positif statistiquement significatif.

(2) Guide de lecture : 59% des bénéficiaires contre 47% des témoins ont connu au moins une situation d'emploi d'après le tableau de bord rempli par la mission locale. Le pourcentage cumulé des types de situations connues est supérieur au pourcentage de jeunes ayant connu au moins une situation, puisque certains jeunes ont connu plus d'une situation.

Les emplois sont très souvent précaires. Les emplois aidés représentent 13% des situations d'emploi, l'intérim 18%, les emplois saisonniers 9% et les autres Contrats à Durée Déterminée (CDD) plus de la moitié des emplois. Les Contrats à Durée Indéterminée (CDI) sont très rares.

Parmi les contrats en alternance, le nombre de contrats de professionnalisation est très proche de celui des contrats d'apprentissage (respectivement 14 et 12 contrats).

Les formations sont surtout celles proposées par le Conseil régional.

L'analyse des tableaux de bord donne une idée des cas d'interruption de situation, quand la date connue de fin est antérieure à la date prévue. Les interruptions sont très rares d'après cette source.

Non seulement les jeunes bénéficiaires ont davantage connu de périodes d'emploi que ceux du groupe témoin, mais la durée totale de leurs emplois est en moyenne supérieure à celle des témoins (121 jours pour les premiers contre 84 pour les seconds). Alors que les bénéficiaires ont également été davantage en formation continue, en revanche, dans ce cas,

les durées moyennes en formation continue sont proches entre bénéficiaires et témoins (respectivement 135 jours et 148 jours).

Deux interprétations sont possibles. On peut considérer à partir du tableau de bord que les effets du programme sont positifs en termes d'accès à l'emploi ou à la formation des bénéficiaires, puisque ceux-ci sont davantage concernés par de telles situations que les témoins. On peut aussi envisager qu'au cas où les parcours d'insertion seraient identiques entre ces deux sous-groupes, cet écart serait simplement l'effet d'une meilleure connaissance par les conseillers tests que par les conseillers témoins du devenir des jeunes qu'ils accompagnent. Il s'agirait alors d'un effet de l'accompagnement renforcé qui améliore le niveau d'information des conseillers sur le devenir des jeunes, sans influencer ce parcours.

Rappelons que le tableau de bord montrait un écart dans le profil des jeunes des deux groupes, ceux du groupe témoin étant un peu plus âgés que ceux du groupe des bénéficiaires. Or on aurait pu penser que cet écart d'âge allait introduire un biais dans la comparaison des parcours, les personnes du groupe témoin étant plus âgées, ils ont probablement davantage d'expériences dans le monde du travail, étant sortis depuis plus longtemps du système de formation initiale. On pouvait donc s'attendre à ce que les jeunes du groupe témoin soient plus favorisés sur le plan de l'insertion professionnelle, indépendamment de l'effet propre de l'expérimentation. Or les résultats vont plutôt dans le sens inverse.

Les situations vis-à-vis de l'emploi d'après l'enquête du CRÉDOC

A la date du deuxième questionnaire (en janvier 2012, soit dans le mois qui a suivi la fin de l'expérimentation), les situations des jeunes face à l'emploi sont proches dans les deux sous-groupes : 49% des bénéficiaires et 48% des témoins sont en emploi. Deux jeunes seulement sont en alternance. Peu de jeunes sont retournés en formation initiale dans les deux groupes (13% des bénéficiaires de l'expérimentation et 14% des témoins). Dans chacun des groupes un jeune sur trois est au chômage.

Parmi les jeunes qui sont en emploi, seulement un tiers des jeunes est en CDI, et ceci parmi les bénéficiaires comme parmi les témoins. Presque tous sont salariés (un seul est en à son compte). Les cas d'alternance sont rarissimes (deux personnes en apprentissage).

En fin d'expérimentation, les situations vis-à-vis de l'emploi des bénéficiaires du programme *De l'université à l'entreprise* sont donc très proches de celles des témoins. Les bénéficiaires semblent toutefois plus favorisés que ceux du groupe témoin sur un point : ils sont davantage en temps complet (80% contre 59%).

A la première vague d'interrogation, dans les premiers mois après l'entrée de l'expérimentation, les situations d'emploi étaient relativement proches. Les demandeurs d'emploi représentaient déjà un tiers des jeunes tant parmi les bénéficiaires que parmi les témoins. La part des personnes en emploi a légèrement progressé entre ces deux vagues d'enquête (de 38% à 49% pour les bénéficiaires, de 45 à 48% pour les témoins), mais ces écarts sont non significatifs statistiquement étant donnés les faibles effectifs. Parmi les personnes en emploi, la part des CDI a toutefois progressé (autour d'un emploi sur vingt en

vague 1, contre un sur trois en vague 3, sans différences sur ce plan entre bénéficiaires et témoins).

Depuis leur abandon des études supérieures, les jeunes bénéficiaires de l'expérimentation ont davantage suivi une formation continue que ceux du groupe bénéficiaire : 48% des premiers contre 33% des seconds ont été en formation.

Les deux groupes ne se distinguent pas dans les techniques de recherche d'emploi qu'ils ont utilisées et qui sont les suivantes :

- les deux tiers des jeunes disent s'être inscrits à Pôle Emploi,
- une proportion voisine a fait appel à son entourage pour chercher un emploi,
- un peu plus d'un jeune sur deux s'est inscrit dans une entreprise de travail temporaire,
- un peu plus d'un sur deux également a mentionné l'utilisation des petites annonces de la mission locale,
- près d'un jeune sur deux a cité dans les techniques de recherche d'emploi les rendez-vous avec un conseiller mission locale,
- environ un quart des jeunes s'est inscrit sur des sites de recherche d'emploi en ligne.

Le seul écart significatif est dans le recours à d'autres professionnels de la recherche d'emploi, qui reste toutefois peu fréquent : 10% des bénéficiaires contre 1% des témoins ont déclaré l'avoir fait.

Une satisfaction forte sur le recours à la mission locale pour les bénéficiaires du programme comme pour le groupe témoin

Bénéficiaires et témoins semblent dans l'ensemble satisfaits des services de la mission locale du Dunkerquois. Presque tous ceux qui ont bénéficié d'au moins une aide ont déclaré qu'ils jugeaient que cette ou ces aides leur avaient été utiles¹, et les trois-quarts se disent globalement satisfaits de l'accompagnement qu'ils ont reçu de cette institution.

Un des rares points sur lesquels les bénéficiaires de l'expérimentation répondent différemment du groupe témoin concerne leur vision de l'avenir professionnel : seuls 41% des premiers déclarent qu'ils accepteraient dans les 6 mois un travail d'exécutants, alors que les témoins sont 54% à dire qu'ils seraient prêts à accepter un tel travail. L'hypothèse qui semble se dégager de ce résultat est que l'accompagnement renforcé, de par son rôle dans la maturation des projets professionnels et dans le ciblage d'un objectif précis, a contribué à élever le niveau d'exigence des participants à l'expérimentation, les jeunes de l'échantillon témoin se situant davantage dans une optique de recherche d'un emploi alimentaire.

¹ La question sur l'utilité a été posée pour chacun des 19 types d'aide répertoriés, uniquement à ceux qui avaient déclaré avoir bénéficié de chaque type d'aide. Les effectifs de répondants sont parfois très faibles, le taux de satisfaction est généralement situé entre 90% et 100% des utilisateurs de chaque type d'aide.

Gouvernance et coordinations d'acteurs

Le partenariat avant la mise en place de l'action

L'association *Entreprendre Ensemble* qui a porté le projet d'expérimentation *De l'université à l'Entreprise* avait déjà des partenariats avec divers acteurs locaux au moment de la rédaction du projet. Cette association était engagée dans le développement d'un plan d'action territorial qui associait *Entreprendre Ensemble*, le Pôle Recherche Enseignement Supérieur de Lille Nord de France (PRES), l'Université du Littoral et de la Côte d'Opale (ULCO), la Région Nord-Pas de Calais, la Communauté Urbaine de Dunkerque, Pôle Emploi, la Maison de l'Emploi de la région dunkerquoise. Ce plan d'action territorial a bénéficié d'un cofinancement du Haut-Commissaire aux Solidarités Actives contre la Pauvreté dans le cadre de l'appel à projet pour l'expérimentation sociale lancé en 2009.

Les principaux partenaires d'*Entreprendre Ensemble* ont déjà été mentionnés lors de la présentation de l'expérimentation. Il s'agit pour les plus proches de Pôle Emploi, du Conseil régional (particulièrement dans le domaine de la formation), de la Communauté Urbaine de Dunkerque et de divers acteurs économiques locaux : structures de l'insertion par l'activité économique, réseaux d'entreprises, chambres consulaires... En revanche, les liens organiques étaient faibles entre cette structure et l'université implantée dans cette partie littorale du Nord-Pas de Calais. L'un des objectifs de l'expérimentation était justement de développer ces liens.

Un partenariat avec l'université qui est resté embryonnaire

La plupart des objectifs de développement du partenariat entre l'ULCO et *Entreprendre Ensemble* qui figuraient dans le projet au moment de la réponse à l'appel d'offres n'ont pas connu le développement souhaité.

Un des objectifs était de mettre en place un repérage rapide des jeunes en train de décrocher de leurs études. L'université n'a pas réussi à se doter des outils pour réaliser ce repérage. Le premier listing a mis plus de 6 mois après la rentrée pour être transmis, et le mailing réalisé par *Entreprendre Ensemble* à partir de ces 70 adresses a eu un rendement quasi nul, une seule personne s'étant présentée. L'absence d'un public nouveau a limité la mise en place d'actions spécifiques. Les deux autres listings communiqués par l'université n'ont pas eu davantage de rendement. C'est pourquoi l'expérimentation a surtout intégré des jeunes déjà connus de la mission locale ou venant s'inscrire par d'autres circuits que celui de l'université.

Il semble que l'université ait manqué de moyens humains pour identifier plus rapidement les jeunes concernés par le décrochage.

L'investissement de l'université dans le programme a été plus faible qu'espéré. Un de signes en est le renouvellement des représentants de l'ULCO aux comités de pilotage, ce qui selon certains des interlocuteurs interviewés a nui au dynamisme de l'expérimentation.

De l'avis de plusieurs acteurs d'Entreprendre Ensemble, en dehors du manque de moyens humains bien réels, une autre cause du faible développement du partenariat avec l'université provient d'un décalage entre leurs attentes respectives. Entreprendre Ensemble avait conçu ce projet comme répondant au manque de suivi et d'accompagnement des décrocheurs universitaire. L'ULCO s'est montrée surtout préoccupée par l'insertion professionnelle de ses diplômés. Pendant la durée de l'expérimentation, l'ULCO a développé un projet avec l'Association Pour l'Emploi des Cadres (APEC) pour faciliter l'entrée de ses diplômés dans le monde du travail, et certains des acteurs interviewés ont eu le sentiment que ce projet avait mobilisé davantage l'université que l'expérimentation *De l'université à l'entreprise*.

Bien que les moyens en personnel du service universitaire chargé de l'orientation et du suivi des décrocheurs soient limités (avec la complexité inhérente à la répartition en quatre sites géographiques de l'université), on peut s'interroger sur la volonté de l'université de partager la prise en charge des décrocheurs avec des organismes extérieurs. Le SUIO organise des ateliers de recherche d'emploi et des simulations d'entretien pour ses anciens étudiants à la recherche d'un emploi. Parfois Entreprendre Ensemble a été sollicité, non pas pour intervenir directement dans ces actions, mais pour fournir des contacts avec les entreprises. Les craintes de chevauchement entre les prérogatives de l'université et les territoires d'intervention de la mission locale existent peut-être. « *L'université a préféré continuer avec ses propres forces. L'université veut rester avec sa propre offre de service et ne veut pas s'appuyer sur des prestataires extérieurs* », pense un des acteurs d'Entreprendre Ensemble. Alors que les missions locales sont l'un des acteurs du service public de l'emploi, elles sont peut-être perçues comme liées au secteur privé et au monde de l'entreprise, ce qui peut amener des réactions de repli de la part de certains acteurs de l'université peu favorables au développement de partenariats public-privé.

Un des membres de la direction d'Entreprendre Ensemble a perçu de la part de quelques enseignants une défiance :

« Certains professeurs d'université ne se sentent pas concernés par le sort des décrocheurs. D'autres ont un regard méfiant envers le monde de l'entreprise, alors que le rapprochement avec le tissu local des entreprises est au cœur de la démarche d'Entreprendre Ensemble : être proche des entreprises, aller au-devant pour connaître leurs besoins, les grandes tendances de l'évolution du marché du travail local, contribuer à la création ou au développement de formations correspondant aux besoins des entreprises, on est sur un registre de développer l'emploi du territoire pour insérer les publics que nous accompagnons ».

Un partenariat interne à la structure Entreprendre Ensemble

Les jeunes décrocheurs universitaires ont bénéficié comme il était prévu d'un accompagnement renforcé par les conseillers des dix antennes de la mission locale.

Les conseillers n'ont pas le sentiment que le programme ait beaucoup pesé sur leur emploi du temps, le nombre de jeunes décrocheurs universitaires suivis par chacun étant faible. Les outils disponibles ont été ceux utilisés classiquement par la structure (ateliers de recherche d'emploi, informations collectives sur l'alternance, recherches d'offres d'emploi avec le département de l'emploi ou d'autres sites comme celui de Pôle Emploi ou par la mobilisation

du Département Emploi d'Entreprendre Ensemble). Certains conseillers, qui en début de programme avaient espéré que l'expérimentation serait l'occasion de développer une offre de service plus adaptée à ce public, ont exprimé leur déception en fin de programme quand ils ont été interviewés par le CRÉDOC. Faute d'entrées en nombre de jeunes dans un laps de temps court, il n'a pas été possible d'organiser des actions collectives spécifiques pour ce public. En effet les jeunes mobilisés étaient soit déjà suivis par la mission locale - et dans ce cas ils connaissaient déjà les outils classiques de la structure - soit ils étaient intégrés au fur et à mesure qu'ils se rendaient par eux-mêmes à la mission locale. Les conseillers les ont donc orientés vers les actions de droit commun ouvertes à l'ensemble des jeunes fréquentant la mission locale.

L'un des premiers objectifs de l'expérimentation était de favoriser l'orientation des jeunes décrocheurs de l'université vers la mission locale. Cette orientation précoce supposait de repérer rapidement les jeunes en situation de fragilité par rapport à la poursuite de leur parcours en première et deuxième années de Licence, BTS ou DUT afin de leur proposer un accompagnement par la mission locale. L'expérimentation a rencontré de grandes difficultés à se développer comme prévu, de par le peu d'implication de l'université. Cette dernière ne s'est pas révélée en mesure de fournir des listes exploitables de jeunes en cours de décrochage, les enseignants n'étant pas mobilisés pour faire remonter les informations sur les absences au cours du déroulement de l'année universitaire. Comme l'ont exprimé plusieurs des conseillers et responsables de la mission locale, le délai entre l'arrêt de l'université et l'arrivée d'un jeune à la mission locale étant généralement de plusieurs mois, il s'agissait davantage de « décrochés » que de « décrocheurs ». Dans ces conditions, l'objectif de prévention qui consistait à convaincre une partie des décrocheurs de reprendre le chemin de l'université s'est révélé difficile à réaliser.

Un partenariat qui s'est développé avec le service en charge de la formation continue à l'université

Une des réussites du projet en termes de développement du partenariat est le rapprochement entre Entreprendre Ensemble et le CUEEP, service en charge de la formation continue à l'Université. Ce service universitaire peut intégrer 400 jeunes par an en entreprise dans le cadre de contrats d'alternance (professionnalisation ou apprentissage). L'expérimentation a permis de faire mieux connaître l'offre du CUEEP aux conseillers des antennes de la mission locale, et d'orienter des jeunes vers ces contrats. Réciproquement ce service universitaire a maintenant une bonne connaissance de l'offre de service de la mission locale et est en mesure d'orienter des étudiants ou anciens étudiants qui s'adressent à lui. Le paradoxe est que ce service universitaire, qui est celui qui a été le plus impliqué dans l'expérimentation, ne faisait pas partie des partenaires officiels du programme.

Pas d'assouplissement des règles en faveur des décrocheurs universitaires pour l'accès aux formations du Conseil Régional

Plusieurs conseillers ont regretté que le programme n'ait pas été l'occasion d'assouplir les règles qui limitent l'accès des décrocheurs universitaires à certaines prestations. Les actions de Pôle Emploi sont souvent réservées aux demandeurs d'emploi ayant au moins un an

d'ancienneté, et il aurait été souhaitable d'en permettre l'accès plus rapidement aux jeunes en rupture de formation du supérieur. L'offre de formation du Conseil Régional est très orientée vers les formations au niveau inférieur au baccalauréat, de plus il faut être demandeur d'emploi depuis au moins 6 mois pour pouvoir postuler à une action du Plan Régional de Formation, sauf dérogation. Plusieurs des conseillers interviewés ont déploré que ces règles n'aient pas été revues pour faciliter l'accès des décrocheurs universitaire à ces services.

Entreprendre Ensemble a un département d'emploi bien développé qui travaille en étroite collaboration avec les entreprises locales qui cherchent à recruter. Quelques actions spécifiques ont été montées pour orienter les décrocheurs universitaires vers des entreprises qui lançaient une campagne de recrutement. Ces actions ne tranchent pas avec les pratiques habituelles de partenariat sur le territoire.

Conclusion de la partie et mise en perspective

Les résultats de l'expérimentation sont donc mitigés. Un certain nombre d'objectifs n'ont pas pu être suffisamment développés, essentiellement par la difficulté à développer le partenariat avec l'université.

Un gros déficit dans le repérage

L'objectif d'améliorer le repérage des décrocheurs universitaires et d'orienter rapidement vers la mission locale n'a pu être développé. C'est sans doute sur ce point que le programme a le moins bien rempli ses objectifs. En fin d'expérimentation, le repérage du décrochage universitaire n'a pas fait de progrès sur le territoire de Dunkerque. Le contraste est saisissant avec la question du décrochage des jeunes dans le secondaire, où les pratiques de repérage, d'information réciproque entre le système scolaire, les Centres de Formation des Apprentis (CFA) et la mission locale se sont développées dans le même temps, grâce à la généralisation des plateformes de repérage et de soutien des décrocheurs au niveau infra-baccalauréat.

Peu de retour en formation initiale ou d'alternance

Les retours à l'université n'ont pu être réalisés en nombre, à cause du délai trop important entre l'arrêt des études et l'arrivée à la mission locale. Comme l'ont dit plusieurs interlocuteurs, l'action a porté sur des « décrochés » plus que des « décrocheurs », et il était généralement trop tard pour remotiver les jeunes à retourner vers des études initiales.

L'alternance n'a pas été sensiblement développée pour ces publics, même si les orientations vers les offres de contrat de professionnalisation ou d'apprentissage qui passent par le service de formation continue de l'université sont désormais mieux connues de la mission locale.

Une absence d'actions collectives spécifiques

Contrairement aux prévisions, il n'a pas été possible de monter des actions spécifiques s'adressant uniquement à des jeunes ayant poursuivi les études après le bac, du fait des très faibles rendements des listings de décrocheurs fournis par l'université. Certains conseillers

de la mission locale déplorent cet état de fait, leurs attentes étant grandes dans ce domaine. « *Ça n'a rien changé* », « *On n'a rien vu venir* », « *Ce projet est passé inaperçu* », « *Je ne suis pas capable de vous dire quelles étaient les actions, les choses devaient se faire s'il y avait des jeunes* ». Ces conseillers pensent qu'il n'est pas efficace d'intégrer ces jeunes à des actions où ils sont mélangés avec des sortants d'école sans diplôme ou encore à des titulaires de CAP. « *Ils aident les autres ou bien alors ils s'ennuient* », dit une conseillère.

D'autres conseillers ont un jugement moins sévère, en général parce qu'ils considèrent que l'offre de service déjà existante au sein d'Entreprendre Ensemble est suffisante, et qu'ils pensent que ça ne pose pas de problème de faire des ateliers avec des jeunes de niveaux initiaux hétérogènes.

L'expérimentation a surtout reposé sur les outils déjà existants au sein d'Entreprendre Ensemble. Les conseillers n'ont pas vu émerger de nouveaux partenariats.

Un effet positif de l'accompagnement renforcé

L'un des effets unanimement reconnu de l'expérimentation est qu'il a permis de mettre en place un accompagnement renforcé des décrocheurs universitaires qui se présentaient à la mission locale. Les points réguliers faits par la chargée de mission en charge du programme avec les conseillers ont fortement incité ces derniers à rencontrer les jeunes plus souvent et à leur accorder une attention plus soutenue. De plus cette chargée de mission ainsi que la conseillère emploi positionnée sur l'expérimentation ont pu intervenir en soutien des conseillers dans le suivi de ces jeunes.

Ce suivi renforcé a été de nature à transformer les pratiques professionnelles des conseillers. En effet, avant l'expérimentation, ce public n'était pas considéré comme prioritaire, le cœur de cible des missions locales étant plutôt les jeunes sans aucune qualification. L'expérimentation a changé le regard des conseillers sur ce public. Au dire des professionnels, ce suivi renforcé ne semble pas avoir pesé exagérément sur leur volume de travail, car le nombre de conseillers impliqués était suffisamment important pour que les effectifs de jeunes bénéficiaires par conseiller restent faibles.

Les enquêtes du CRÉDOC comme les tableaux de bord semblent indiquer des effets positifs de cet accompagnement renforcé : davantage d'expériences d'emploi, pour des durées plus longues, et un accès facilité aux emplois à temps complet.

En outre, les jeunes de l'expérimentation, comme d'ailleurs ceux de l'échantillon témoin, se sont déclarés très satisfaits de l'accompagnement par la mission locale.

Des propositions d'amélioration

Dans l'ensemble, le constat initial d'un déficit de repérage, d'information et de suivi des jeunes décrocheurs reste pertinent pour les interlocuteurs. Le souhait général est à l'évolution vers un partenariat renforcé entre la mission locale et l'université, sur le modèle de ce qui se met en place dans le secondaire avec la mission générale d'insertion de l'Education nationale, les centres d'information et d'orientation, les établissements scolaires (dont les centres de formation d'apprentis) et les missions locales sur la question du décrochage.

Plusieurs outils ont été signalés comme manquants ou à améliorer :

- Plusieurs conseillers pensent qu'il serait utile de développer des partenariats avec des organismes extérieurs, sous la forme de bilans de compétences, ou de diagnostic emploi, afin d'aider les anciens étudiants à s'orienter par rapport à leur projet professionnel.
- Certains conseillers prônent la mise en place d'ateliers de recherche d'emploi ou de découverte des métiers adaptés à ce public.
- Il est fortement regretté que les actions du plan régional de formation ne soient pas plus facilement accessibles sans délai pour ces jeunes ayant déjà atteint le niveau IV de formation.
- Les jeunes inscrits depuis moins d'un an au chômage, qu'ils soient décrocheurs universitaires ou non, n'ont pas accès à certaines des prestations proposées par Pôle Emploi.

Un des freins est l'impossibilité de garder son statut d'étudiant et ses droits connexes pour s'inscrire en mission locale. Or, dit le directeur d'Entreprendre Ensemble: « *On n'est pas là pour supprimer la centaine d'euros mensuels qu'ils ont par la bourse. Les collègues de l'université ont pointé ce problème* ». La perte du statut d'étudiant peut également occasionner la remise en cause du logement, s'il est attribué par le CROUS. S'il reste possible de recevoir en entretien un jeune encore inscrit à l'université, il n'est pas possible de l'inscrire à certaines activités tant qu'il a le statut étudiant.

La possibilité d'une rémunération de ces jeunes lors des étapes de réalisation des bilans serait de nature à favoriser la mise en place d'un véritable projet professionnel.

2. Validité externe des résultats et perspectives de généralisation/essaimage

i. Caractère expérimental du dispositif évalué

Ce programme a vu ses ambitions novatrices telles qu'elles s'exprimaient dans le projet se réduire de par la difficulté à mobiliser l'université. Malgré le fort investissement de deux chargées de mission intervenant en complément des conseillers des missions locales, l'expérimentation s'est finalement résumée essentiellement à un accompagnement renforcé par les conseillers de la mission locale de ce public de décrocheurs, certes non prioritaires avant l'expérimentation, mais pour lequel peu d'outils réellement nouveaux ont pu être mis en place.

ii. Caractère transférable du dispositif et changement d'échelle

Représentativité du terrain, des acteurs et du public bénéficiaire

L'expérimentation est portée par Entreprendre Ensemble, structure qui a en charge la mission locale de l'agglomération de Dunkerque. Elle concerne les étudiants décrocheurs du supérieur résidant sur ce territoire, dont la plupart étaient inscrits à l'ULCO. Si on se base sur la part des étudiants boursiers comme indicateurs de niveau de vie, les étudiants de cette université sont moins fortunés que la moyenne. En effet, cette université compte environ 50% de boursiers, alors qu'au niveau national les boursiers ne représentent que 32% des étudiants².

Les éléments statistiques suivants permettent d'identifier les particularités du profil de l'ensemble des jeunes âgés de 20 à 24 ans sur le territoire investigué, la Communauté Urbaine de Dunkerque, au regard du territoire départemental et national dans lequel elle s'inscrit.

La proportion de jeunes âgés de 18 à 24 ans est plus élevée dans le département du Nord et, dans une moindre mesure, dans la Communauté Urbaine de Dunkerque que sur le territoire métropolitain.

Part des jeunes de 18 à 24 ans dans l'ensemble de la population

France métropolitaine	Nord	Communauté Urbaine de Dunkerque
8,9%	10,8%	9,6%

Source : Insee, recensement de la population, 2006

Dans le département du Nord, les jeunes hommes sont moins souvent dans la vie active (en emploi ou au chômage) et plus en études que ceux du même âge en France métropolitaine. En comparaison, la proportion de jeunes en cours d'études dans l'agglomération

² Cf. Ministère de l'Education nationale, Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche, Editions DEPP, septembre 2010, page 343. Il s'agit du chiffre pour l'année universitaire 2009-2010.

dunkerquoise est nettement inférieure à la moyenne métropolitaine alors que celle des actifs se rapproche de cette moyenne. Par ailleurs, les jeunes du Nord et plus particulièrement ceux de la Communauté Urbaine de Dunkerque (CUD) sont plus nombreux à être dans des situations « autres ». Cela correspond à une proportion plus importante de personnes au foyer (4,6% dans la CUD contre 3,3% dans le Nord et 1,9% en France métropolitaine), notamment chez les femmes (9,6% des femmes de 20-24 ans de la CUD).

Lors du recensement en 2006, le chômage touchait nettement plus les jeunes de la CUD que les jeunes actifs du même âge dans le Nord et dans l'ensemble de la France. Le taux de chômage des jeunes femmes est particulièrement important sur le territoire de la CUD puisque 33% des jeunes actives sont au chômage contre 28% dans le Nord et 22% en Métropole.

Quelques caractéristiques des jeunes de 20-24 ans au Recensement

(en %)

Type d'activité des jeunes de 20-24 ans	France métropolitaine	Nord	Communauté Urbaine de Dunkerque
Actif ayant un emploi	53,7	45,5	48,5
Chômeurs	14,0	17,2	22,2
Elèves, étudiants, stagiaires	27,0	30,5	21,5
Autres situations	5,3	6,8	7,8
Total	100	100	100
Taux de chômage des 20-24 ans	20,6	27,5	31,4

Source : Insee, recensement de la population, 2006

Taux de chômage : Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs).

Sur le territoire de la CUD, la part des jeunes sortis du système scolaire avec un diplôme est plus élevée qu'en France métropolitaine, et surtout, que sur l'ensemble du département du Nord. Pour ceux qui ont un diplôme, le niveau obtenu des jeunes du territoire dunkerquois est cependant peu élevé : il s'agit plus qu'en moyenne métropolitaine ou départementale, d'un CAP ou BEP alors que la part des diplômés du supérieur est faible.

Diplôme le plus élevé des jeunes non scolarisés de 20-24 ans

	France métropolitaine	Nord	Communauté Urbaine de Dunkerque
Aucun diplôme	14,8%	16,2%	13,7%
BEPC, brevet collège, CEP	7,2%	8,3%	7,4%
CAP BEP	27,3%	26,1%	29,3%
Bac général	8,6%	9,1%	9,1%
Bac techno. – professionnel	18,1%	16,9%	18,1%
Diplôme universitaire 1er cycle	16,2%	15,7%	15,7%
Diplôme universitaire 2ème et 3ème cycle	7,9%	7,8%	6,5%
Total	100%	100%	100%

Source : Insee, recensement de la population, 2006

En résumé, le territoire de la Communauté Urbaine de Dunkerque présente des spécificités dans le territoire national :

- Il comporte une forte part de jeunes de 18 à 24 ans.
- Dans cette tranche d'âge, la part des chômeurs ainsi que celle des personnes se déclarant ni en emploi, ni au chômage, ni en études (en partie des chômeurs découragés) y sont élevées, révélant des problèmes d'emploi important.
- Malgré la présence d'une offre de formation du supérieur dans la zone (Université du Littoral et de la Côte d'Opale, divers BTS), la part des jeunes adultes en cours

d'études est faible. De plus, les étudiants sont plus souvent boursiers dans ce territoire qu'en moyenne, ce qui indique qu'ils viennent de milieu à faibles revenus.

Les statistiques sur l'ensemble de la population du Dunkerquois tous âges confondus confirment que les jeunes ne sont pas les seuls à être touchés durement par le manque d'emploi : le taux de chômage des 15-64 ans est de 17,4% dans l'agglomération de Dunkerque contre 11,2% en moyenne de la France métropolitaine d'après le Recensement de 2009).

Les faibles ressources sont une caractéristique globale de ce territoire, la part des ménages non imposables est de 54% contre 46% dans l'ensemble de la France métropolitaine (données des impôts de 2009).

Avant l'expérimentation, l'association *Entreprendre Ensemble* était bien implantée dans l'agglomération, ayant développé des partenariats forts avec le Conseil Régional, Pôle Emploi, les organismes de formation et le tissu économique moral (entreprises, consulaires, services emploi des communes et de l'agglomération dunkerquoise). En revanche le partenariat était faible avec l'université, et cette situation a peu évolué au cours de l'expérimentation.

Transférabilité du dispositif

Globalement, l'expérimentation *De l'université à l'entreprise* n'a pas rempli ses objectifs de prévention du décrochage universitaire, de repérage précoce et d'orientation vers l'alternance des décrocheurs du supérieur. Le partenariat avec l'université locale n'a pas réussi à se déployer et à se renforcer pendant la durée de l'expérimentation, de par le faible investissement de l'université, à l'exception du service universitaire en charge de l'alternance. La réussite d'un tel programme passerait par une plus forte mobilisation des établissements du supérieur. Cette mobilisation pourrait provenir d'une politique nationale volontariste – comme cela semble être le cas pour les plateformes de prévention du décrochage dans le secondaire, dont la généralisation a modifié les pratiques de partenariat entre l'Education nationale, les missions locales, les CFA, et des associations locales. Elle pourrait également être impulsée par une volonté forte d'une université à plusieurs niveaux, depuis la présidence jusqu'aux enseignants en contact avec les étudiants et susceptibles de repérer les absentéistes, en passant par les services d'information et d'orientation du supérieur.

iii. Rôle de l'évaluateur dans l'expérimentation

Intervention de l'évaluateur en amont du projet

L'intervention de l'évaluateur a contribué à imposer le principe d'un groupe témoin. L'évaluateur avait au départ proposé une répartition des jeunes entre bénéficiaires et

témoins par tirage au sort, mais pour des raisons éthiques déjà exposées la mission locale a préféré procéder autrement, en répartissant ses conseillers entre conseillers tests et conseillers témoins, pour que les bénéficiaires de l'expérimentation puissent être comparés avec un groupe de jeunes ne bénéficiant pas de l'accompagnement renforcé. Sans l'évaluation, l'ensemble des jeunes décrocheurs connus de la mission locale volontaires pour intégrer l'expérimentation auraient peut-être été tous touchés par l'accompagnement renforcé.

Intervention de l'évaluateur pendant le projet

L'évaluateur n'est pas intervenu dans l'offre de services proposé aux bénéficiaires de l'action. Les jeunes interviewés en début et en fin d'expérimentation n'ont sans doute pas modifié leurs pratiques à la suite des réponses aux questionnaires téléphoniques du CRÉDOC.

CONCLUSION GENERALE

L'expérimentation *De l'université à l'entreprise* n'a pas pu se dérouler comme prévu de par la faible implication du partenaire universitaire. Malgré la forte implication de la Direction de l'association pilotant la mission locale, Entreprendre Ensemble, et de ses deux chargées de mission dédiées au projet, la mission locale a dû se contenter de travailler avec les jeunes décrocheurs universitaires qu'elle connaissait déjà ou qui se rendaient spontanément dans sa structure. La prévention du décrochage du supérieur n'a pu être mise en place, les jeunes s'adressant à la mission locale plusieurs mois, voire des années, après avoir abandonné les études. Ces délais ont rendu très difficile, voire impossible, le retour en formation initiale qui aurait pu être envisagé en cas d'alerte plus précoce. Les listes de jeunes ayant décroché ont été transmises avec retard et les adresses étaient souvent périmées. Les actions de groupe prévues au cas où le nombre d'entrées de jeunes se révélait conséquents n'ont pas pu voir le jour. Les volumes d'accès à l'alternance de ce public ont été très restreints.

L'action s'est avant tout traduite par un accompagnement renforcé des jeunes décrocheurs du supérieur que la mission locale considérait souvent comme non prioritaires. Cet accompagnement renforcé semble s'être traduit par des points positifs : d'après le tableau de bord, les périodes d'emplois des bénéficiaires ont été plus nombreuses que dans l'échantillon témoin, et leur durée totale plus importante. Les deux groupes se montrent très satisfaits de leur accompagnement par la mission locale. L'enquête montre peu d'écarts entre les trajectoires professionnelles des témoins et des bénéficiaires, si ce n'est que ces derniers sont davantage en emploi à temps plein.



BIBLIOGRAPHIE

Béaud S., *80 % au bac... et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire*, La découverte, octobre 2003

Beaupère N. et Boudesseul G., « Quitter l'université sans diplôme : quatre figures du décrochage étudiant », *Bref* n°265, CEREQ, juin 2009.

Béduwé C. et Giret J-F., « Le travail en cours d'études a-t-il une valeur professionnelle ? », *Économie et statistiques*, n° 378-379, 2004

Beffy M., Fougère D. et Maurel A., « L'impact du travail salarié des étudiants sur la réussite et la poursuite des études universitaires », *Economie et statistique* n°422, INSEE, 2009.

Bérail L., *Le travail des étudiants*. Rapport et avis du Conseil Economique et Social. 3 décembre 2007.

Bonnevialle L., « L'activité des missions locales et PAIO en 2009 », *Premières Synthèses* n°026, Dares, mars 2011.

Céreq, *Quand l'école est finie*, enquête « Génération 98 », coll. Enquête génération, 2002

Cohen-Scali V., *Travailler en étudiant : les enjeux pour l'insertion professionnelle*, Cahier de recherche n° 199, CRÉDOC, juillet 2004

Cohen-Scali V., « Quand les petits boulots des étudiants influencent leurs projets professionnels », *Consommation et modes de vie* n° 180, CRÉDOC, décembre 2004

Colin C., Fontaine M., Leclair M., Mesqui M., Michaudon H., Minni C., Omalek L., Pommier P. et Rochut J., *Synthèse des principales données relatives à l'emploi des jeunes et à leur insertion*, Documents d'études n°166, DARES, novembre 2011

Dagenais M., Monarquette C., Parent D. et Viennot-Briot N., « Travail pendant les études, performance scolaire et abandon », *Économie publique* n° 05-2000/1, 2000.

DARES, *Emploi des jeunes – synthèse des principales données relatives à l'emploi des jeunes et à leur insertion*, Document d'études de la DARES n°166, novembre 2011.

Gruel L., « Les conditions de réussite dans l'enseignement supérieur », *OVE Info* n° 2, avril 2002

Hetzel P., *De l'Université à l'emploi : rapport final de la Commission du débat national Université-Emploi*, la Documentation française, Collection des rapports officiels, 2006.

Mazari Z., Meyer V., Rouaud P., Ryk F. et Winnicki P., « Le diplôme : un atout gagnant pour les jeunes face à la crise », *Bref* n°283, CEREQ, mars 2011.

Mora V. et Sulzer E. : *Quand l'école est finie... Premiers pas dans la vie active de la Génération 2004*, Rapport du CEREQ, 2008.

Millet M., *Les étudiants et le travail universitaire. Étude sociologique*, Presses Universitaires de Lyon, 2003.

Minni C. et Pommier P., « Emploi et chômage des 15-29 ans en 2010 », *Dares analyses n°39*, mai 2011.

Observatoire de la Vie Etudiante, « Sortie sans diplôme de l'université : de l'orientation post-bac à l'entrée sur le marché du travail », *Info n°21*, avril 2009.

Thomas G., « Les jeunes qui sortent sans diplôme de l'enseignement supérieur : Parcours de formation et insertion professionnelle », *Bref n°200*, CEREQ, septembre 2003.



ANNEXES

Annexe 1 : Guide d'entretien vague 1

Personnes à interroger : acteurs et partenaires de l'expérimentation sociale *De l'université à l'entreprise*, en faveur des jeunes sortis prématurément du système universitaire.

Ces guides sont destinés à indiquer à l'enquêteur le fil de la discussion à suivre avec la personne interrogée, de façon à construire un dialogue constructif, qui couvre l'ensemble des thèmes à creuser.

Les objectifs visés par la première phase d'évaluation qualitative sont les suivants :

- Connaissance du contexte dans lequel se met en place l'expérimentation
- Analyse des pratiques des acteurs avant la mise en place du programme *De l'université à l'entreprise*
- Analyse des modalités de mise en œuvre du programme *De l'université à l'entreprise*
- Recueil du point de vue et des attentes des acteurs et partenaires envers le dispositif

1- Présentation de la structure

Champ d'action de la structure / du service (missions, publics, territoire)

Fonction de la personne interrogée, ancienneté, parcours professionnel

Partenariats (opérationnels, institutionnels, économiques)

2- Connaissance et vision des jeunes décrocheurs

- Tendances structurelles (évolution, causes, conséquences du décrochage à l'université)
- Profil général (origines sociales, situations familiales, parcours scolaires, filière universitaire),
- Processus de décrochage : typologie des cas de rupture, premiers signes de décrochage, périodes de décrochage, facteurs de décrochage (orientation initiale, difficultés scolaires, difficultés personnelles...), conséquences du décrochage sur la situation personnelle (logement, situation financière pour les boursiers, sociabilité, état psychologique,...)

- Difficultés rencontrées par les jeunes et besoins pour se réorienter dans le domaine universitaire ou pour s'insérer professionnellement

3- Implication de la structure envers les jeunes décrocheurs

Proportions public « jeunes décrocheurs de l'université » par rapport au public ciblé par la structure

Implication de la structure vis-à-vis des jeunes décrocheurs de l'université :

- Historique, partenaires, « sous-public » ciblé
- Intérêt de la structure par rapport à ce public
- Repérage : modes de repérage, méthodes de diagnostic de la situation des jeunes, plan d'action envisagé (réorientation universitaire / insertion professionnelle), modalités d'interpellation de la structure
- Accompagnement des jeunes pour la réorientation ou l'insertion professionnelle de ces jeunes : méthodes de remobilisation, dispositifs, outils, modes de suivi, nature de la prise en charge, quelles spécificités dans la prise en charge, quels partenariats activés
- Difficultés éventuelles rencontrées par la structure, résultats

4- Vision des dispositifs de repérage et d'accompagnement pour la réorientation ou l'insertion professionnelle des jeunes décrocheurs de l'université

Description du droit commun et distinction par rapport au dispositif expérimental

Contexte législatif : quelles modalités d'intervention possibles pour les acteurs publics et associatifs ?

Quels dispositifs effectivement mis en place ?

Nombre et fonctions des intervenants, interactions entre les intervenants

Objectifs des dispositifs (réorientation vs l'insertion professionnelle, accompagnement social)

Public ciblé par les dispositifs / Public qui s'inscrit dans ces programmes d'accompagnement par rapport à l'ensemble des jeunes décrocheurs de l'université ?

Actions (actions envers les bénéficiaires, les partenaires opérationnels, institutionnels et économiques)

Moyens (humains, financiers)

Effet des dispositifs (satisfactions, lacunes)

Difficultés éventuelles

Atouts et manques de ces dispositifs. Facteurs explicatifs ? Quelles insuffisances des dispositifs identifiés (effets limités, mauvaise articulation entre les dispositifs, certaines

dimensions des difficultés rencontrées non prises en compte...)? Zoom sur les manques en termes de public cible, de champ d'action, de partenaires

5- Connaissance du dispositif expérimental *De l'université à l'entreprise*

Diagnostic initial → Initiative du projet

Construction du projet (acteurs impliqués, modalités d'implication, modalités de construction du projet, négociations entre acteurs)

Modalité d'implication de la structure

Objectifs poursuivis (pour la structure, pour les jeunes)

Public cible (critères de définition de la population mère, effectifs), motifs d'évolution du public cible

Territoire concerné (jeunes résidants sur le territoire d'intervention de la mission locale ou tout jeune de l'université quel que soit son secteur de résidence)

Partenaires impliqués (financiers, prescripteurs, opérationnels, économiques,...)

Moyens mobilisés (humains, financiers)

Actions mises en œuvre

6- Opinion et attentes vis-à-vis du dispositif expérimental

Opinion sur la définition du projet

- Public ciblé (publics qui seront difficiles à toucher, exclusion de publics qui auraient mérité de bénéficier du dispositif)
- Partenaires impliqués (financiers, prescripteurs, opérationnels, économiques,...)
- Moyens mobilisés (humains, financiers)
- Actions mises en œuvre

Adaptation au contexte local

- Situation socio-économique
- Etat des partenariats (financiers, prescripteurs, opérationnels, économiques,...)

Contraintes générales de l'exercice expérimental dans le champ social (notamment avec les problèmes posés par l'évaluation)

Difficultés appréhendées

Zoom sur chaque étape du dispositif : repérage des jeunes, mobilisation, accompagnement (distinction entre accompagnement de réorientation et d'insertion professionnelle)

- Difficultés liées aux jeunes : adhésion, motivation, comportement
- Difficultés matérielles ou techniques
- Difficultés liées aux partenariats (opérationnels, institutionnels, économiques)

Plus-values attendues

- Parcours individuels des jeunes : réorientation, insertion professionnelle, problématiques annexes (santé, logement, problématiques familiales, problématiques financières,...)
- Pratique professionnelle des acteurs opérationnels
- Partenariats (opérationnels, institutionnels, économiques), notamment entre l'université et la mission locale ainsi qu'avec les entreprises

Perspectives à long terme

Pérennité du dispositif

7- Mise en œuvre du dispositif expérimental

Pour chaque étape du dispositif (repérage et information des jeunes, mise en place des actions, mobilisation des partenaires,...)

Etat d'avancement du dispositif

Difficultés de mise en œuvre (difficultés administratives, organisationnelles, financières, partenariales)

Points forts et points faibles observés

Eventuels ajustements par rapport à ce qui était prévu sur le papier

Annexe 2 : Guide d'entretien vague 2

0) Structure - fonction de la personne - ancienneté dans le poste

1/Connaissance des évolutions du contexte de mise en œuvre de l'expérimentation sur la période 2010-2011

- évolution des missions de la structure sur la thématique du décrochage universitaire ?
- évolution de missions des personnes attachées au projet ?
- évolution des moyens humains et logistique mis à disposition ?
- fonction de la personne interrogée

2/ La connaissance et la vision des décrocheurs sur le territoire

- y a t il eu une évolution du contexte socio-économique local ? quel impact sur les situations de décrochage ?
- y a t il eu des évolutions sensibles de la situation (vision qualitative et quantitative) ?

3/ Implication de la structure envers les jeunes décrocheurs depuis 2010

Droit commun (ex : Etat) et/ou politique locale de la structure

- évolution des actions de droit commun menées depuis 2010
- nouvelles actions mises en place
- conditions de mise en œuvre
- publics ciblés
- partenaires impliqués
- difficultés rencontrées et évolution par rapport à 2010
- effets des actions et résultats obtenus

4/ Connaissance du dispositif expérimental et des actions mises en place dans ce cadre

- actions menées au titre du projet
- repérage des partenaires et des personnes impliquées dans le projet
- rôle des différents partenaires
- modalités d'échange et de travail des partenaires entre eux (cotec, réunions des directeurs, réunions de travail...) ; thèmes abordés
- implication de la structure dans ce partenariat
- articulation des différentes actions menées par les partenaires (cohérence)

5/ Actions mises en place par la structure dans le cadre du dispositif expérimental

- rôle des différents acteurs de la structure dans le projet – répartition des missions et des tâches (directeurs, responsable du projet , chargés de mission, conseillers..)
- temps et moyens affectés au dispositif

- descriptif des actions menées : objectif, public cible, déroulement
- écart entre les actions prévues et celles réellement mises en place (effectivité du programme). Quelles sont les raisons de ces écarts ?
- articulations des actions entre elles (cohérence interne)
- pertinence des actions au regard de la problématique repérée
- difficultés de mise en œuvre rencontrées (administratives, organisationnelles financières, partenariales...)

6/ Opinion par rapport au dispositif expérimental

6-1 Points forts / points faibles

Rappel des résultats attendus pour le projet pour la structure (cf état des lieux 2010)

Résultats constatés (efficacité) au niveau quantitatif et qualitatif :

- Parcours des jeunes (ré orientation, projet professionnel, poursuite d'études supérieures, insertion professionnelle, composantes sociales, motivation...)
- Adhésion des jeunes à l'accompagnement, aux actions impliquant d'autres partenaires
- Pratiques professionnelles
- Opinion sur l'évolution du partenariat

6-2 Mise en perspective

- éléments de contexte qui ont été un frein à la mise en œuvre du projet
- si c'était à refaire, quels ajustements ? quelles modalités à maintenir ?
- qu'est ce qui a produit le plus de résultats, de satisfactions ,
- quelles difficultés rencontrées
- comment lever les difficultés rencontrées ?
- comment améliorer les résultats ?
- les différents ingrédients de la réussite du projet, au niveau :
 - o du partenariat mobilisé : type d'acteurs
 - o des modalités de partenariat
 - o des publics cible
 - o de la mise en relation des publics avec le dispositif
 - o des actions mises en place et de leur organisation
 - o des moyens affectés...

Annexe 3 Liste des personnes interviewées

En vague 1 (en début d'expérimentation)

Entreprendre Ensemble

- Mr Tibier, Directeur général
- Mr Blanckaert, Directeur général adjoint
- Mr Durut, Responsable des antennes de la mission locale
- Mme Picaud, Chargée de mission dans le cadre du projet *De l'université à l'entreprise*
- Mme Vanhove, Chargée de relation entreprise dans le cadre du projet *De l'université à l'entreprise*
- Mme Mortier, Responsable du pôle statistique
- Mr Benoit, Responsable du département emploi
- Mr Vanbeveren, Chef de projet insertion par l'économique
- Mme Guivarc'h, Responsable du département formation
- Mme Moison, Conseillère test
- Mme Barbier, Conseillère test
- Mme Innebeer, Conseillère test
- Mme Dehay, Conseillère test
- Mr Lo Giudice, Conseiller test
- Mme Bikria, Conseillère témoin
- Mme Dollet, Conseillère témoin
- Mr Sommeville, Conseiller témoin
- Marjorie David, Conseillère témoin

ULCO

- Mr Bouhsina, Vice président en charge de l'insertion professionnelle
- Mme Capelle, Directrice du SUAIO IP
- Mr Macquart, Intervenant SUAIO IP
- Mme Amrani, Intervenant SUAIO IP
- Franck Giuliani, Directeur CUEEP
- Véronique Houzeaux Responsable CUEEP Littoral
- Mme Nys, Responsable de l'observatoire ODESSE

Conseil Régional

- Mr Manka Relais territorial formation

En vague 2 (en fin d'expérimentation)

Entreprendre ensemble

- Mr Tibier, Directeur général

- Mr Durut, Responsable des antennes de la mission locale
- Mme Picaud, Chargée de la mise en œuvre du projet
- Mme Vanhove, chargée du volet entreprise du programme
- Mr Vanbeveren, Chef de projet insertion par l'économique, référent du programme après le changement de poste de Gwénaëlle Picaud
- Mme Mortier, Responsable du pôle statistique d'Entreprendre Ensemble
- Mme Guivarc'h, Responsable du département formation d'Entreprendre Ensemble
- Mme Bikria, Conseiller test
- Mme Dehay, Conseiller test
- Mme Innebeer, Conseiller test
- Mr Lo Giudice, Conseiller test
- Mme Moison, Conseiller test
- Mme Dollet, Conseiller Témoin
- Mme David, Conseiller témoin
- Mme Puis, Conseiller témoin

ULCO

- Mr Bouhsina, Vice président en charge de l'insertion professionnelle
- Mme Capelle, Directrice du SUAIO IP
- Mr Macquart, Intervenant SUAIO IP
- Mme Amrani, Intervenant SUAIO IP
- Mme Nys, Responsable de l'observatoire ODESSE
- Mme Delnofe, CUEEP Littoral

Annexe 4 : Questionnaire vague 1

Évaluation du Projet « de l'université à l'entreprise »

Questionnaire destiné aux échantillons témoins et

bénéficiaires – première interrogation

Bonjour, je suis ... du CRÉDOC. Je vous appelle dans le cadre d'une étude que nous réalisons pour la mission locale de Dunkerque et pour l'université du Littoral. Cette étude porte sur les jeunes ayant interrompu leurs études dans l'enseignement supérieur. Vous avez reçu une lettre à ce propos au cours du mois de juin.

Accepteriez-vous de répondre à ce questionnaire ? Il dure environ 20 minutes.

A) Description de l'environnement social

Pour commencer ce questionnaire, je vais vous poser quelques questions sur votre situation.

Q 1 Actuellement, vous logez ... :

- Chez vos parents (votre père, votre mère, ou les deux)..... 1
- Chez une autre personne de votre famille, ou un ami 2
- Dans un foyer, un centre d'hébergement de longue durée..... 3
- Vous êtes hébergé dans un centre d'urgence, ou bien en squatt, ou sans abri 4
- Vous avez un logement indépendant 5

Q 2 Si logement indépendant : Est-ce que

- Vous êtes locataire d'un meublé, d'une chambre d'hôtel 1
- Vous êtes locataire d'un logement HLM 2
- Vous êtes locataire dans le secteur privé 3
- Vous êtes colodataire dans le secteur privé ou social 4
- Vous vivez dans un CROUS, une résidence universitaire..... 5
- Autre, précisez..... 6

Q 3 Avez-vous un conjoint ?

- Oui, et vous vivez avec lui 1
- Oui, mais vous ne vivez pas ensemble 2
- Vous n'avez pas de conjoint..... 3

Q 4 Avez-vous des enfants ?

- Oui, précisez combien 1
- Non 2

Q 5 Avez-vous le permis de conduire ?

- oui 1
- non 2

Q 6 Si n'a pas le permis : Avez-vous déjà tenté de la passer

- Oui, une fois 1
- Oui, plusieurs 2
- Non 3

Q 7 Pensez-vous le passer au cours des 12 prochains mois ?

Oui, vous prenez des cours de conduite actuellement	1
Vous n'avez pas commencé les mais vous pensez le passer d'ici un an	2
Vous n'envisager pas de le passer.	3

Q 8 Au cours des trois derniers mois, avez-vous bénéficié personnellement des ressources suivantes :

Des salaires (y compris indemnité de stages)	oui	non
Des ressources de petits boulots non déclarés	oui	non
Des allocations de chômage	oui	non
Du RSA	oui	non
D'aides financières de votre famille ou d'amis.....	oui	non
Des aides au logement de la CAF (APL, ALS)	oui	non
D'autres ressources (allocations familiales, bourses, autres aides financières, ...)	oui	non

Q 9 Au total, à combien s'élèvent vos ressources par mois, en comptant celle de votre conjoint s'il vit avec vous ? Pour les jeunes ayant des aides au logement, précisez sans compter les aides au logement

Enquêteur : si irrégulier, prendre la moyenne des 3 derniers mois.

Q 10 Si refus ou ne sait pas : dans quelle tranche de ressources vous situeriez-vous ?

Moins de 500 euros	1
De 500 à moins de 800 euros	2
De 800 à moins de 1200 euros	3
De 1200 à moins de 1500 euros.....	4
Plus de 1500 euros.....	5
Refus ou ne sait pas.....	6

Q 11 Quelle phrase définit le mieux votre état de santé ?

Vous êtes en bonne santé.....	1
Cela peut vous arriver d'être malade, comme tout le monde	2
Vous êtes très souvent malade, fatigué.....	3
Vous ne pouvez rien faire à cause de votre santé.....	4
Aucune de ces phrases ne convient.....	5

Q 12 Avez-vous un problème de santé chronique ?

Oui	1
Non	2

Q 13 Au cours des 6 derniers mois, avez-vous fait les sorties suivantes ?**1 ou 2 fois****De 3 à 5 fois****6 fois ou plus**

Aller au cinéma.....	1
Aller à un concert, aller dans une boîte de nuit	2
Aller à une fête chez des amis	3
Aller boire un verre avec des amis	4

Q 14 Combien de fois par mois environ rencontrez-vous des amis, en dehors de votre lieu de travail, ou d'une éventuelle colocation ?

Jamais	1
Au plus une fois par mois	2
2 ou 3 fois par mois	3
4 fois par mois ou plus	4

Pour les jeunes qui n'habitent pas chez leurs parents

Q 15 Avez-vous des contacts, en face à face ou par téléphone, avec au moins un de vos parents ?

Plusieurs fois par mois	1
Moins d'une fois par mois	2
Jamais	3

Pour tous

Q16 En cas de coup dur (problèmes familiaux, financiers, de santé, ...), y a-t-il des personnes sur lesquelles vous pouvez compter pour

Vous dépanner financièrement.....	oui	non
Vous dépanner autrement, par exemple en vous donnant des conseils, un soutien moral, ou encore en vous rendant des services	oui	non

B) Coursus scolaire et universitaire

Nous allons maintenant parler de votre parcours scolaire.

Q 17 Quel baccalauréat avez-vous obtenu ?

Un baccalauréat général, précisez la série	
S.....	1
L.....	2
ES.....	3
Un baccalauréat technologique, précisez la série	
STG	4
STI	5
STL	6
ST2S.....	7
STAV.....	8
TMD.....	9
Hôtellerie.....	10
Un baccalauréat professionnel	11
N'a pas de baccalauréat.....	12

Q 18 En dehors du baccalauréat, avez-vous obtenu ?

un diplôme de l'enseignement supérieur	oui	non
un CAP ou BEP	oui	non
le BEPC.....	oui	non
un autre diplôme, précisez lequel.....	oui	non

Q 19 Si diplôme de l'enseignement supérieur: de quel diplôme s'agit-il ?

Enquêteur : ne pas citer, plusieurs réponses possibles	
Un BTS.....	1
Un DUT	2
Un autre diplôme à bac + 2	3
Une licence.....	4
Une maîtrise.....	5
Un master.....	6

Nous vous interrogeons parce que vous avez commencé une première année ou une deuxième année de l'enseignement supérieur sans la valider.

Q 20 est-ce que

Vous étiez admis en seconde année.....	1
Vous avez passé tous les examens de première année mais n'étiez pas admis en seconde année... 2	
Vous n'avez pas passé tous les examens de première année.....	3

Q 21 Si admis en seconde année concernant la deuxième année, est-ce que

Vous ne vous êtes pas inscrit en seconde année.....	1
Vous vous êtes inscrit mais n'avez pas passé tous les examens.....	2
Vous avez passé les examens mais n'avez pas été admis en 3 ^{ème} année.....	3
Vous avez été admis en 3 ^{ème} année.....	4

Q 22 En quelle année avez-vous arrêté vos études supérieures ? Nous ne prenons pas en compte ici une éventuelle réinscription depuis la rupture que nous venons d'évoquer

..... 20|_|_|

Q 23 Etiez-vous inscrit

En BTS	1
En IUT	2
Dans une école.....	3
Dans une classe préparatoire aux grandes écoles.....	4
A l'université	5
Autres, précisez.....	6

Q 24 Dans quel domaine de formation étiez-vous ?

Enquêteur : Ne pas citer

Droit	1
Lettres et langues.....	2
Sciences humaines et sociales	3
Sciences économiques et gestion	4
Sciences et technologie.....	5
Autres, précisez.....	6

Q 25 Pourquoi avez-vous choisi cette orientation ? Était-ce principalement

En vue d'exercer une profession particulière, précisez laquelle	1
Parce que ce domaine vous intéressait.....	2
C'est celui qui correspondait le mieux à votre niveau scolaire	3
Vous avez été refusé dans d'autres formations.....	4
Autres, précisez.....	5

Q 26 Pourquoi avez-vous arrêté vos études supérieures ?

Enquêteur : Plusieurs réponses possibles, ne pas citer

<i>Ne pensait pas pouvoir obtenir le diplôme de sa formation.....</i>	1
<i>N'était pas intéressé par cette orientation, cette filière ne débouchait pas sur un emploi qui l'intéressait</i>	2
<i>Avait le sentiment que ce cursus ne lui permettrait pas d'obtenir un emploi</i>	3
<i>N'avait plus les moyens financiers de continuer le cursus.....</i>	4
<i>A connu une période de mal-être, de « dépression ».....</i>	5
<i>Souhaitait avoir un emploi le plus rapidement possible.....</i>	6
<i>N'aimait pas l'université.....</i>	7
<i>Autres, précisez.....</i>	8

Q 27 Au moment où vous avez arrêté vos études supérieures, est-ce que :

Vous vouliez trouver un emploi le plus rapidement possible	1
Vous vouliez reprendre ensuite d'autres études.....	2
Vous ne saviez pas encore ce que vous alliez faire	3

Q 28 Lorsque vous avez pris la décision d'arrêter vos études supérieures, avez-vous discuté de cette décision avec

Vos parents ou des proches de votre famille.....	oui	non
D'autres jeunes, des amis	oui	non
Un ou des enseignants.....	oui	non
Une autre personne de votre établissement d'enseignement supérieur.....	oui	non
Une autre personne, précisez laquelle	oui	non

Q 29 Avant cette rupture, aviez-vous déjà commencé puis arrêté des études de l'enseignement supérieur ?

- Oui, une fois 1
 Oui, plusieurs fois 2
 Non 3

Q 30 Pendant vos études, avez-vous occupé des emplois à temps partiels, des petits boulots, ou des emplois saisonniers ?

- Oui 1
 Non 2

C) les parcours depuis la rupture

Nous allons continuer ce questionnaire en évoquant ce que vous avez fait depuis cette interruption de votre parcours dans le supérieur ainsi que votre situation actuelle.

Q 31 Quelle est votre situation actuelle ?

- Vous travaillez 1
 Vous êtes en recherche d'emploi 2
 Vous êtes à la recherche d'une formation 3
 Vous suivez une formation professionnelle 4
 Vous êtes étudiant, ou inscrit pour la prochaine rentrée..... 5
 Vous êtes à la recherche, ou en attente d'une nouvelle inscription dans l'enseignement supérieur 6
 Vous êtes stagiaire 7
 Autres, précisez..... 8

Q 32 Pour ceux qui travaillent, Dans votre travail, êtes-vous :

- A votre compte 1
 Aide Familial (*Enquêteur : aide, sans être salarié, une personne de sa famille qui est à son compte : agriculteur, commerçant, etc.*) 2
 Salarié (*demandez alors*): **Quel est votre type de contrat de travail ?**
 En contrat à durée indéterminée (y compris période d'essai), 1
 En contrat à durée déterminée (sauf intérim)..... 2
 En intérim..... 3
 En contrat aidé (contrat de professionnalisation, CIE, CAE, contrats passerelles,...) 4
 Autre contrat, précisez lequel..... 5
 Avec un emploi non déclaré 6
ENQUÊTEUR : si vous ne savez pas comment classer le type de contrat, noter en clair l'intitulé du contrat :-----

Q 33 Vous travaillez :

- A temps plein..... 1
 A temps partiel, et vous souhaiteriez travailler davantage..... 2
 A temps partiel, vous ne souhaiteriez pas travailler davantage..... 3

Q 34 pour les jeunes qui travaillent et ne sont pas en CDI A la fin de votre contrat, est-ce que vous pensez plutôt

- Chercher un emploi 1
 Chercher à reprendre vos études 2
 Vous ne savez pas ce que vous ferez 3
 Autres, précisez..... 4

Q 35 Pour les étudiants vous êtes inscrit

- En BTS, IUT 1
 Dans une université..... 2
 Dans une école 3
 En classe préparatoire..... 4
 Autres, précisez..... 5

Pour tous sauf les étudiants

Q 36 Depuis la fin de votre parcours dans le supérieur, avez-vous cherché à vous réinscrire dans l'enseignement supérieur ?

Oui	1
Non	2

Q 37 Si oui. Pourquoi ne vous êtes vous finalement pas réinscrit ?

Vous avez renoncé, changé d'avis	1
Vous n'avez pas trouvé la formation du supérieur qui vous convenait	2
Vous n'avez pas été admis dans la formation que vous souhaitiez.....	3
Autre, précisez.....	4

Q 38 Avez-vous travaillé depuis la fin de votre parcours dans le supérieur (en dehors de l'emploi actuel pour les jeunes qui travaillent) ?

Oui	1
Non	2

Q 39 Si oui, Quels types d'emploi avez-vous occupé ? S'agissait-il de :

	Oui	Non	nsp
Un emploi à votre compte	1	2	3
Un emploi en tant qu'aide familial	1	2	3
Un emploi en contrat aidé (CIE, CAE, contrats de professionnalisation...)	1	2	3
en intérim	1	2	3
en contrat à durée déterminée de moins de 6 mois	1	2	3
en contrat à durée déterminée de plus de 6 mois	1	2	3
en contrat à durée indéterminée	1	2	3
Un emploi non déclaré	1	2	3
Un travail bénévole	1	2	3

Q 40 Avez-vous suivi une formation ?

Oui, une formation diplômante	1
Oui, une formation qualifiante, qui ne permet pas d'obtenir un diplôme.....	2
Aucune formation	3

Q 41 Depuis votre sortie de l'enseignement supérieur, quelles sont les démarches que vous avez faites pour trouver un emploi ? Est-ce que :

Enquêteur : Citer, plusieurs réponses possibles

Vous vous êtes inscrit à pôle emploi	1
Vous avez utilisé les annonces, stages ou conseils de pôle emploi.....	2
Vous avez rencontré un conseiller de la mission locale	3
Vous avez utilisé les annonces, stages ou conseils d'une mission locale.....	4
Vous vous êtes inscrit dans une ou des entreprises d'Interim.....	5
Vous vous êtes inscrit sur des sites d'emploi en ligne.....	6
Vous avez fait appel à votre entourage (famille, amis voisins).....	7
Vous avez bénéficié de l'aide d'un autre professionnel de la recherche d'emploi.....	8
Vous avez fait d'autres démarches, précisez	9
Vous n'avez fait aucune démarche.....	10

Q 42 Pour les jeunes ayant rencontré un conseiller de la mission locale. Et depuis votre sortie de l'enseignement supérieur, la mission locale vous a-t-elle proposé

Une aide à la recherche d'emploi	oui	non
Une orientation	oui	non
Une formation.....	oui	non
Une aide financière.....	oui	non
Un emploi, par exemple en contrat aidé.....	oui	non
Une autre aide(pour le logement, la mobilité, ...)	oui	non

Q 43 Depuis votre sortie de l'enseignement supérieur, combien avez-vous envoyé de candidatures à des entreprises ?*Enquêteurs : candidatures spontanées ou réponses à des annonces*

Aucune	1
Une	2
De 2 à 5.....	3
De 6 à 10.....	4
Plus de 10	5

Q 44 Et à combien d'entretiens avez-vous été convoqué ?

Aucun	1
1	2
2 ou 3	3
Plus de 3	4

Q 45 pour les jeunes qui ne travaillent pas : Actuellement, est-ce que :

Vous êtes inscrit à pôle emploi.....	1
Vous rencontrez de temps en temps un conseiller d'une mission locale.....	2
Vous êtes aidé par une autre association d'insertion professionnelle, précisez.....	3
Vous avez une autre aide, précisez.....	4
Aucune aide	5

Q 46 pour les jeunes qui travaillent : A la fin de votre contrat, pensez-vous :

Vous inscrire à pôle emploi	1
Vous rendre à la mission locale.....	2
Vous faire aider par une autre association d'insertion professionnelle, précisez.....	3
Vous aurez une autre aide, précisez	4
<i>Ne sait pas encore</i>	5

D) projet professionnel**Nous allons terminer ce questionnaire en évoquant vos projets pour l'avenir.****Q 47 Pour chacune des propositions suivantes, êtes-vous**

1	Plutôt d'accord			
2	Plutôt pas d'accord			
3	Pas d'opinion			
	Le salaire est un élément déterminant dans le choix d'un travail	1	2	3
	Mieux vaut avoir un travail peu intéressant qui laisse du temps..... pour les loisirs que l'inverse	1	2	3
	Les principales motivations de la vie viennent du travail	1	2	3
	L'autorité est nécessaire pour que le travail avance.....	1	2	3
	Le travail devient vite routinier, on ne peut rien y faire	1	2	3
	Chacun doit faire son travail selon ses capacités, sans chercher..... à faire plus que ce qu'il peut	1	2	3
	Mieux vaut avoir la sécurité de l'emploi et un petit salaire que l'inverse.....	1	2	3
	Le travail est une activité épanouissante.....	1	2	3
	Il est préférable de travailler seul le plus souvent possible.....	1	2	3

Q 48 Selon vous, pour les entreprises, quels sont les trois critères de choix les plus importants pour choisir un salarié ?

Son niveau de diplôme	1
Sa motivation, qu'il soit prêt à travailler beaucoup.....	2
Ses compétences, sa connaissance du secteur d'activité.....	3
Son expérience professionnelle passée	4
Son réseau, le fait qu'il soit recommandé par quelqu'un	5
La rémunération qu'il demande	6
Autres, précisez.....	7

Q 49 Parmi les propositions suivantes, quelle est celle qui correspond le mieux à votre situation

- Vous savez précisément quel métier vous souhaitez exercer 1
 Vous avez plusieurs idées possibles, ou vous savez à peu près dans quel secteur 2
 vous voulez travailler
 Vous n'avez pour l'instant pas d'idée sur le métier et le secteur d'activité dans lequel vous allez pouvoir
 exercer 3

Q 50 Si réponse 1 ou 2 - De quels métiers ou secteurs s'agit-il ?

.....

Q 51 Pour tous Est-ce que vous recherchez plutôt

- Un emploi de cadre, de management..... 1
 Un emploi intermédiaire, sans management mais avec des responsabilités..... 2
 Un emploi avec peu de responsabilités 3
 Ne sait pas 4

Q 52 Savez-vous précisément ce que vous devez faire pour trouver un emploi correspondant à vos souhaits ?

Enquêteur : pour les personnes n'ayant pas de souhait de métier, de niveau, de rémunération, ne pas citer
 « correspondant à vos souhaits »

- Très bien 1
 Plutôt bien 2
 Plutôt mal 3
 Très mal ou pas du tout..... 4

Q 53 Quelle est la proposition qui vous convient le mieux ? Pour trouver cet emploi,

- Vous devrez suivre une formation courte, pour obtenir d'autres qualifications..... 1
 Vous devrez suivre une formation en alternance..... 2
 Vous devrez reprendre des études de l'enseignement supérieur..... 3
 Vous devrez déjà acquérir de l'expérience, en acceptant d'autres types d'emploi..... 4
 Vous pensez pouvoir trouver cet emploi directement..... 5
 Vous ne savez pas ce que vous devrez faire 6

Q 54 Quel niveau de salaire minimal souhaitez-vous obtenir pour votre prochain emploi ?

Enquêteur : Si ne sait pas, noter 9999

- Sait répondre, même approximativement..... |_|_|_|_| euros
 Réponse donnée en
 Net mensuel..... 1
 Brut mensuel..... 2
 Net annuel..... 3
 Brut annuel..... 4

Q 55 Dans les 6 prochains mois, accepteriez-vous les emplois suivants si on vous les proposait

- Pour les personnes ayant une idée du métier souhaité ; un emploi en CDI oui non nsp**
 ne correspondant pas au type de métier que vous souhaitez
- Si 1 ou 2 à la question Q 104** un emploi en CDI d'exécutant, oui non nsp
 sans responsabilité
- Un emploi en CDD ou d'intérim oui non nsp
 Un emploi en contrat aidé..... oui non nsp
 Un emploi en dessous de... **salaire de la question précédente** oui non nsp
 Un emploi à plus de 30 minutes de chez vous oui non nsp
 Un emploi dans une autre région que le dunkerquois oui non nsp

Q 56 Finalement, pensez-vous que dans les 6 prochains mois, vous trouverez

Très probablement

Assez probablement

Peu probablement

Vous ne trouverez pas en 6 mois

Pour les jeunes qui ont déclaré cherché une inscription dans le supérieur :

- une nouvelle inscription dans l'enseignement supérieur 1
- Un emploi quel qu'il soit..... 2
- Un emploi en CDI, qu'ils correspondent ou non à vos autres critères 3
- Un emploi correspondant à vos souhaits..... 4

Q 57 Actuellement, est-ce que

- Vous vous sentez parfois seul, livré à vous-même pour vos démarches de recherche d'emploi ou de formation 1
- Vous vous sentez soutenu, aidé, conseillé..... 2

Q 58 Pensez-vous avoir besoin d'aide pour vous aider dans vos démarches de recherche ou bien pour vous aider à définir ce que vous allez pouvoir faire ? Plus précisément, est-ce que

- Vous avez vraiment besoin d'aide..... 1
- Vous n'en avez pas forcément besoin, mais en avoir vous fera gagner du temps 2
- Vous n'en avez pas besoin..... 3

Q 59 De quels types d'aides avez-vous besoin ?

- Des connaissances sur les entreprises qui recrutent, ou les secteurs d'activité porteurs 1
- Une aide pour mieux écrire votre CV, vos lettres de motivation, pour préparer les entretiens d'embauche, 2
- Une aide pour avoir des contacts dans les entreprises 3
- Une aide pour définir votre projet professionnel et faire le point sur vos compétences 4
- Des contacts, un soutien moral, des conseils..... 5
- Une autre aide, précisez..... 6

Q 60 Si non : Pourquoi pensez-vous ne pas avoir besoin d'aide ?

.....

.....

.....

.....

Q 61 Pour terminer ce questionnaire, je vais vous demander votre âge

Q 62 Enquêteur : noter le sexe de la personne interrogée.

Annexe 5 : Questionnaire vague 2

Évaluation du Projet « de l'université à l'entreprise » Questionnaire destiné aux échantillons témoins et bénéficiaires – Deuxième interrogation

Bonjour, je suis ... du CRÉDOC. Je vous appelle dans le cadre d'une étude que nous réalisons pour la mission locale de Dunkerque et pour l'université du Littoral. Cette étude porte sur les jeunes ayant interrompu leurs études dans l'enseignement supérieur. Vous avez déjà été interrogé en 2010 une première fois, (et pour une deuxième fois en été 2011 sur votre situation actuelle). Accepteriez-vous de répondre à ce questionnaire ? Il dure environ 20 minutes.

A) Description de l'environnement social

Pour commencer ce questionnaire, je vais vous poser quelques questions sur votre situation.

Q 63 Actuellement, vous logez ... :

- Chez vos parents (votre père, votre mère, ou les deux) 1
- Chez une autre personne de votre famille, ou un ami 2
- Dans un foyer, un centre d'hébergement de longue durée..... 3
- Vous êtes hébergé dans un centre d'urgence, ou bien en squat, ou sans abri 4
- Vous avez un logement indépendant 5

Q 64 Si logement indépendant : Est-ce que

- Vous êtes locataire d'un meublé, d'une chambre d'hôtel 1
- Vous êtes locataire d'un logement HLM..... 2
- Vous êtes locataire dans le secteur privé 3
- Vous êtes colocataire dans le secteur privé ou social 4
- Vous vivez dans un CROUS, une résidence universitaire..... 5
- Autre, précisez..... 6

Q 65 Avez-vous un conjoint ?

- Oui, et vous vivez avec lui 1
- Oui, mais vous ne vivez pas ensemble 2
- Vous n'avez pas de conjoint..... 3

Q 66 Avez-vous des enfants ?

- Oui, précisez combien 1
- Non 2

Q 67 Avez-vous le permis de conduire ?

- Oui 1
- Non 2

Q 68 Si n'a pas le permis : Avez-vous déjà tenté de la passer

- Oui, une fois 1
- Oui, plusieurs 2
- Non 3

Q 69 Pensez-vous le passer au cours des 12 prochains mois ?

- Oui, vous prenez des cours de conduite actuellement 1
- Vous n'avez pas commencé les mais vous pensez le passer d'ici un an..... 2
- Vous n'envisager pas de le passer. 3

Q 70 Au cours des trois derniers mois, avez-vous bénéficié personnellement des ressources suivantes :

	Oui	Non
1. Des salaires (y compris indemnité de stages).....	1	2
2. Des ressources de petits boulots non déclarés	1	2
3. Des allocations de chômage	1	2
4. Du RSA	1	2
5. D'aides financières de votre famille ou d'amis	1	2
6. Des aides au logement de la CAF (APL, ALS).....	1	2
7. D'autres ressources (allocations familiales, bourses, autres aides financières, ...).....	1	2

Q 71 Au total, à combien s'élèvent vos ressources par mois, en comptant celle de votre conjoint s'il vit avec vous ? Pour les jeunes ayant des aides au logement, précisez sans compter les aides au logement
*Enquêteur : si irrégulier, prendre la moyenne des 3 derniers mois.***Q 72 Si refus ou ne sait pas : dans quelle tranche de ressources vous situeriez-vous ?**

Moins de 500 euros	1
De 500 à moins de 800 euros	2
De 800 à moins de 1200 euros	3
De 1200 à moins de 1500 euros.....	4
Plus de 1500 euros.....	5
Refus ou ne sait pas.....	6

Q 73 Quelle phrase définit le mieux votre état de santé ?

Vous êtes en bonne santé.....	1
Cela peut vous arriver d'être malade, comme tout le monde	2
Vous êtes très souvent malade, fatigué.....	3
Vous ne pouvez rien faire à cause de votre santé.....	4
Aucune de ces phrases ne convient.....	5

Q 74 Avez-vous un problème de santé chronique ?

Oui	1
Non	2

Q 75 Au cours des 6 derniers mois, avez-vous fait les sorties suivantes ?

1 ou 2 fois

De 3 à 5 fois

6 fois ou plus

Aller au cinéma.....	1
Aller à un concert, aller dans une boîte de nuit	2
Aller à une fête chez des amis	3
Aller boire un verre avec des amis	4

Q 76 Combien de fois par mois environ rencontrez-vous des amis, en dehors de votre lieu de travail, ou d'une éventuelle colocation ?

Jamais	1
Au plus une fois par mois	2
2 ou 3 fois par mois	3
4 fois par mois ou plus	4

Pour les jeunes qui n'habitent pas chez leurs parents**Q 77 Avez-vous des contacts, en face à face ou par téléphone, avec au moins un de vos parents ?**

Plusieurs fois par mois	1
Moins d'une fois par mois.....	2
Jamais	3

Pour tous

Q78 En cas de coup dur (problèmes familiaux, financiers, de santé, ...), y a-t-il des personnes sur lesquelles vous pouvez compter pour

	Oui	Non
1. Vous dépanner financièrement	1	2
2. Vous dépanner autrement, par exemple en vous donnant des conseils	1	2
3. un soutien moral, ou encore en vous rendant des services	1	2

B) La situation actuelle

Nous allons continuer ce questionnaire en évoquant ce que vous avez fait depuis [date première interrogation], date où le CRÉDOC vous avait interrogé la première fois, ainsi que votre situation actuelle.

Q 79 Quelle est votre situation actuelle ?

Vous travaillez	1
Vous êtes en recherche d'emploi	2
Vous êtes à la recherche d'une formation	3
Vous suivez une formation professionnelle	4
Vous êtes étudiant, ou inscrit pour la prochaine rentrée.....	5
Vous êtes à la recherche, ou en attente d'une nouvelle inscription dans l'enseignement supérieur	6
Vous êtes stagiaire	7
Autres, précisez.....	8

Q 80 Pour ceux qui travaillent, Dans votre travail, êtes-vous :

A votre compte	1
Aide Familial (<i>Enquêteur : aide, sans être salarié, une personne de sa famille qui est à son compte : agriculteur, commerçant, etc.</i>)	2
Salarié (<i>demander alors</i>): Quel est votre type de contrat de travail ?	
<i>En contrat à durée indéterminée (y compris période d'essai),</i>	1
<i>En contrat à durée déterminée (sauf intérim)</i>	2
<i>En intérim</i>	3
<i>En contrat aidé (contrat de professionnalisation, CIE, CAE, contrats passerelles,...)</i>	4
Autre contrat, précisez lequel.....	5
Avec un emploi non déclaré	6
ENQUÊTEUR : si vous ne savez pas comment classer le type de contrat, noter en clair l'intitulé du contrat :-----	

Q 81 Vous travaillez :

A temps plein.....	1
A temps partiel, et vous souhaiteriez travailler davantage.....	2
A temps partiel, vous ne souhaiteriez pas travailler davantage.....	3

Q 82 pour les jeunes qui travaillent et ne sont pas en CDI A la fin de votre contrat, est-ce que vous pensez plutôt

Chercher un emploi	1
Chercher à reprendre vos études	2
Vous ne savez pas ce que vous ferez	3
Autres, précisez.....	4

Q 83 Pour les étudiants vous êtes inscrit

En BTS, IUT	1
Dans une université.....	2
Dans une école	3
En classe préparatoire.....	4
Autres, précisez.....	5

C) La situation depuis la PREMIERE interrogation

Pour tous sauf les étudiants

Q 84 Depuis [date première interrogation], avez-vous cherché à vous réinscrire dans l'enseignement supérieur ?

- Oui 1
Non 2

Q 85 Si oui. Pourquoi ne vous êtes vous finalement pas réinscrit ?

- Vous avez renoncé, changé d'avis 1
Vous n'avez pas trouvé la formation du supérieur qui vous convenait 2
Vous n'avez pas été admis dans la formation que vous souhaitiez 3
Autre, précisez 4

Q 86 Avez-vous travaillé depuis [date première interrogation] (en dehors de l'emploi actuel pour les jeunes qui travaillent) ?

- Oui 1
Non 2

Q 87 Si oui, Quels types d'emploi avez-vous occupé ? S'agissait-il de :

- | | Oui | Non | nsp |
|--|-----|-----|-----|
| 1. Un emploi à votre compte 1 | 1 | 2 | 3 |
| 2. Un emploi en tant qu'aide familial 1 | 1 | 2 | 3 |
| 3. Un emploi en contrat aidé (CIE, CAE, contrats de professionnalisation...) 1 | 1 | 2 | 3 |
| 4. en intérim 1 | 1 | 2 | 3 |
| 5. en contrat à durée déterminée de moins de 6 mois 1 | 1 | 2 | 3 |
| 6. en contrat à durée déterminée de plus de 6 mois 1 | 1 | 2 | 3 |
| 7. en contrat à durée indéterminée 1 | 1 | 2 | 3 |
| 8. Un emploi non déclaré 1 | 1 | 2 | 3 |
| 9. Un travail bénévole 1 | 1 | 2 | 3 |

Q 88 Avez-vous suivi une formation depuis [date première interrogation] ?

- Oui, une formation diplômante 1
Oui, une formation qualifiante, qui ne permet pas d'obtenir un diplôme 2
Aucune formation 3

Q 89 Depuis [date première interrogation] , Avez-vous fait les démarches suivantes pour trouver un emploi ? Est-ce que :

Enquêteur : Citer, plusieurs réponses possibles

- | | Oui | Non |
|---|-----|-----|
| 1. Vous vous êtes inscrit à pôle emploi 1 | 1 | 2 |
| 2. Vous avez utilisé les annonces, stages ou conseils de pôle emploi 1 | 1 | 2 |
| 3. Vous avez rencontré un conseiller de la mission locale 1 | 1 | 2 |
| 4. Vous avez utilisé les annonces, stages ou conseils d'une mission locale 1 | 1 | 2 |
| 5. Vous vous êtes inscrit dans une ou des entreprises d'Intérim 1 | 1 | 2 |
| 6. Vous vous êtes inscrit sur des sites d'emploi en ligne 1 | 1 | 2 |
| 7. Vous avez fait appel à votre entourage (famille, amis voisins) 1 | 1 | 2 |
| 8. Vous avez bénéficié de l'aide d'un autre professionnel de la recherche d'emploi... 1 | 1 | 2 |
| 9. Vous avez fait d'autres démarches, précisez 1 | 1 | 2 |
| 10. Vous n'avez fait aucune démarche 1 | 1 | 2 |

Q 90 Depuis [date première interrogation] avez-vous déjà bénéficié d'une aide dans les domaines suivants, que ce soit directement par l'intervention du conseiller qui vous suit, ou bien suite à un conseil ou à un contact de sa part?

enquêteur Lire tous les items. Plusieurs réponses possibles -

	Oui	Non
1. Aide pour des formations pour acquérir un diplôme, une qualification	1	2
2. Aide pour définir quel métier vous allez pouvoir exercer	1	2
3. Aide pour faire un CV, une lettre de motivation	1	2
4. Aide pour préparer un entretien d'embauche	1	2
5. Aide pour trouver des coordonnées d'entreprise.....	1	2
6. On vous a communiqué des offres d'emploi	1	2
7. Aide pour aller dans des entreprises, mieux connaître l'entreprise	1	2
8. On vous a mis en contact avec un parrain en entreprise ou retraité	1	2
9. Autre aide pour trouver un emploi	1	2
10. Aide pour l'accès à des contrats aidés, des chantiers d'insertion ou a. des entreprises d'insertion	1	2
11. Aide financière du CIVIS (allocation interstitielle pour les jeunes).....	1	2
12. Aide au financement du permis	1	2
13. Aide financière suite à l'accès à l'emploi ou à la formation (tickets mobilité, a. tickets restaurants, nuitées d'hôtel, aide pour acheter des vêtements pro...) ...	1	2
14. Aide pour les frais de garde d'enfants	1	2
15. Prêt d'un scooter	1	2
16. Conseils pour vous déplacer, avoir des tarifs réduits	1	2
17. Aide pour trouver un logement, une place dans un foyer, être mis en relation a. avec un bailleur.....	1	2
18. Aide pour créer une entreprise	1	2
19. Participation à des actions dans le domaine de la santé a. (bilan de santé, informations...)	1	2
20. Aide dans un autre domaine	1	2
21. (Aucune action citée).....	1	2

Q 91 (Si aide dans un autre domaine) Dans quel autre domaine avez-vous été aidé ?

Q 92 (Pour les personnes ayant cité au moins une action) Vous diriez plutôt que :

C'est surtout vous seul qui avez choisi de suivre ces actions	1
C'est vous avec le conseiller qui vous suit qui avez choisi ces actions	2
C'est surtout le conseiller qui vous suit qui a choisi ces actions.....	3

Q 93 (Pour chacune des aides mentionnées) Ces aides vous ont-elles semblé plutôt utiles ou plutôt pas utiles ?

	Plutôt utile	Plutôt pas utile
1. Aide pour des formations pour acquérir un diplôme, une qualification	1	2
2. Aide pour définir quel métier vous allez pouvoir exercer	1	2
3. Aide pour faire un CV, une lettre de motivation	1	2
4. Aide pour préparer un entretien d'embauche	1	2
5. Aide pour trouver des coordonnées d'entreprise.....	1	2
6. On vous a communiqué des offres d'emploi	1	2
7. Aide pour aller dans des entreprises, mieux connaître l'entreprise	1	2
8. On vous a mis en contact avec un parrain en entreprise ou retraité	1	2
9. Autre aide pour trouver un emploi	1	2
10. Aide pour l'accès à des contrats aidés, des chantiers d'insertion ou a. des entreprises d'insertion	1	2
11. Aide financière du CIVIS (allocation interstitielle pour les jeunes).....	1	2
12. Aide au financement du permis	1	2
13. Aide financière suite à l'accès à l'emploi ou à la formation (tickets mobilité, b. tickets restaurants, nuitées d'hôtel, aide pour acheter des vêtements pro...) ...	1	2
14. Aide pour les frais de garde d'enfants	1	2

15. Prêt d'un scooter	1	2
16. Conseils pour vous déplacer, avoir des tarifs réduits	1	2
17. Aide pour trouver un logement, une place dans un foyer, être mis en relation c. avec un bailleur.....	1	2
18. Aide pour créer une entreprise	1	2
19. Participation à des actions dans le domaine de la santé d. (bilan de santé, informations...)	1	2
20. Aide dans un autre domaine	1	2

Q 94 Etes-vous globalement satisfait de l'accompagnement par le conseiller de la Mission locale / de la Maison de l'emploi ?

Pas du tout satisfait	1
Plutôt pas satisfait	2
Plutôt satisfait	3
Très satisfait	4
Ne sait pas	5

(Si satisfait ou non satisfait) Q 95 Pour quelle raison ?

Q 96 Depuis [date première interrogation], combien avez-vous envoyé de candidatures à des entreprises ?

Enquêteurs : candidatures spontanées ou réponses à des annonces

Aucune	1
Une	2
De 2 à 5.....	3
De 6 à 10.....	4
Plus de 10	5

Q 97 Et à combien d'entretiens avez-vous été convoqué ?

Aucun	1
1	2
2 ou 3	3
Plus de 3	4

Q 98 pour les jeunes qui ne travaillent pas : Actuellement, est-ce que :

Vous êtes inscrit à pôle emploi.....	1
Vous rencontrez un conseiller d'une mission locale	2
Vous êtes aidé par une autre structure d'insertion professionnelle, précisez	3
Vous avez une autre aide, précisez.....	4
Aucune aide	5

Q 99 pour les jeunes qui travaillent : A la fin de votre contrat, pensez-vous :

Vous inscrire à pôle emploi	1
Vous rendre à la mission locale.....	2
Vous faire aider par une autre structure d'insertion professionnelle, précisez.....	3
Vous aurez une autre aide, précisez	4
Ne sait pas encore.....	5

D) projet professionnel

Nous allons terminer ce questionnaire en évoquant vos projets pour l'avenir.

Q 100 Pour chacune des propositions suivantes, êtes-vous

1 Plutôt d'accord

2 Plutôt pas d'accord

3 Pas d'opinion

- | | | | |
|---|---|---|---|
| 1. Le salaire est un élément déterminant dans le choix d'un travail | 1 | 2 | 3 |
| 2. Mieux vaut avoir un travail peu intéressant qui laisse du temps.....
pour les loisirs que l'inverse | 1 | 2 | 3 |
| 3. Les principales motivations de la vie viennent du travail..... | 1 | 2 | 3 |
| 4. L'autorité est nécessaire pour que le travail avance | 1 | 2 | 3 |
| 5. Le travail devient vite routinier, on ne peut rien y faire | 1 | 2 | 3 |
| 6. Chacun doit faire son travail selon ses capacités, sans chercher | 1 | 2 | 3 |
| à faire plus que ce qu'il peut | | | |
| 7. Mieux vaut avoir la sécurité de l'emploi et un petit salaire que l'inverse | 1 | 2 | 3 |
| 8. Le travail est une activité épanouissante..... | 1 | 2 | 3 |
| 9. Il est préférable de travailler seul le plus souvent possible..... | 1 | 2 | 3 |

Q 101 Selon vous, pour les entreprises, quels sont les trois critères de choix les plus importants pour choisir un salarié ?

- | | |
|---|---|
| Son niveau de diplôme | 1 |
| Sa motivation, qu'il soit prêt à travailler beaucoup..... | 2 |
| Ses compétences, sa connaissance du secteur d'activité..... | 3 |
| Son expérience professionnelle passée | 4 |
| Son réseau, le fait qu'il soit recommandé par quelqu'un | 5 |
| La rémunération qu'il demande | 6 |
| Autres, précisez..... | 7 |

Q 102 Parmi les propositions suivantes, quelle est celle qui correspond le mieux à votre situation

- | | |
|---|---|
| Vous savez précisément quel métier vous souhaitez exercer | 1 |
| Vous avez plusieurs idées possibles, ou vous savez à peu près dans quel secteur | 2 |
| vous voulez travailler | |
| Vous n'avez pour l'instant pas d'idée sur le métier et le secteur d'activité dans lequel vous allez pouvoir exercer | 3 |

Q 103 Si réponse 1 ou 2 - De quels métiers ou secteurs s'agit-il ?

.....

Q 104 Pour tous Est-ce que vous recherchez plutôt

- | | |
|---|---|
| Un emploi de cadre, de management..... | 1 |
| Un emploi intermédiaire, sans management mais avec des responsabilités..... | 2 |
| Un emploi avec peu de responsabilités | 3 |
| Ne sait pas | 4 |

Q 105 Savez-vous précisément ce que vous devez faire pour trouver un emploi correspondant à vos souhaits ?

Enquêteur : pour les personnes n'ayant pas de souhait de métier, de niveau, de rémunération, ne pas citer « correspondant à vos souhaits »

- | | |
|------------------------------|---|
| Très bien | 1 |
| Plutôt bien | 2 |
| Plutôt mal | 3 |
| Très mal ou pas du tout..... | 4 |

Q 106 Quelle est la proposition qui vous convient le mieux ? Pour trouver cet emploi,

Vous devrez suivre une formation courte, pour obtenir d'autres qualifications.....	1
Vous devrez suivre une formation en alternance.....	2
Vous devrez reprendre des études de l'enseignement supérieur.....	3
Vous devrez déjà acquérir de l'expérience, en acceptant d'autres types d'emploi.....	4
Vous pensez pouvoir trouver cet emploi directement.....	5
Vous ne savez pas ce que vous devrez faire.....	6

Q 107 Quel niveau de salaire minimal souhaitez-vous obtenir pour votre prochain emploi ?

Enquêteur : Si ne sait pas, noter 9999

Sait répondre, même approximativement.....	_ _ _ _ euros
Réponse donnée en	
Net mensuel.....	1
Brut mensuel.....	2
Net annuel.....	3
Brut annuel.....	4

Q 108 Dans les 6 prochains mois, accepteriez-vous les emplois suivants si on vous les proposait

1. ° Pour les personnes ayant une idée du métier souhaité ; un emploi en CDI	oui	non	nsp
ne correspondant pas au type de métier que vous souhaitez			
2. Si 1 ou 2 à la question Q 104 un emploi en CDI d'exécutant,	oui	non	nsp
sans responsabilité			
3 Un emploi en CDD ou d'intérim	oui	non	nsp
4. Un emploi en contrat aidé.....	oui	non	nsp
5. Un emploi en dessous de... salaire de la question précédente	oui	non	nsp
6. Un emploi à plus de 30 minutes de chez vous	oui	non	nsp
7. Un emploi dans une autre région que le dunkerquois	oui	non	nsp

Q 109 Finalement, pensez-vous que dans les 6 prochains mois, vous trouverez

Très probablement

Assez probablement

Peu probablement

Vous ne trouverez pas en 6 mois)

(Pour les jeunes qui ont déclaré chercher une inscription dans le supérieur): Une nouvelle inscription dans l'enseignement supérieur..... 1

Un emploi quel qu'il soit..... 2

Un emploi en CDI, qu'ils correspondent ou non à vos autres critères

Un emploi correspondant à vos souhaits..... 4

Q 110 Actuellement, est-ce que

Vous vous sentez parfois seul, livré à vous-même pour vos démarches de recherche d'emploi ou de formation	1
Vous vous sentez soutenu, aidé, conseillé.....	2

Q 111 Pensez-vous avoir besoin d'aide pour vous aider dans vos démarches de recherche ou bien pour vous aider à définir ce que vous allez pouvoir faire ? Plus précisément, est-ce que

Vous avez vraiment besoin d'aide.....	1
Vous n'en avez pas forcément besoin, mais en avoir vous fera gagner du temps	2
Vous n'en avez pas besoin.....	3

Q 112 De quels types d'aides avez-vous besoin ?

Des connaissances sur les entreprises qui recrutent, ou les secteurs d'activité porteurs	1
Une aide pour mieux écrire votre CV, vos lettres de motivation, pour préparer les entretiens d'embauche,	2
Une aide pour avoir des contacts dans les entreprises	3
Une aide pour définir votre projet professionnel et faire le point sur vos compétences.....	4
Des contacts, un soutien moral, des conseils.....	5
Une autre aide, précisez.....	6

Q 113 Si non : Pourquoi pensez-vous ne pas avoir besoin d'aide ?

.....
.....
.....
.....

Le questionnaire est terminé, merci de nous avoir répondu


ANNEXE 6

DICTIONNAIRE DES SIGLES

APEC	Association Pour l'Emploi des Cadres (APEC)
BEP	Brevet d'Enseignement Professionnelle
BEPC	Brevet d'Etudes du Premier Cycle
BTS	Brevet de Technicien Supérieur
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnelle
CDD	Contrats à Durée Déterminée
CDI	Contrats à Durée Indéterminée
CEP	Certificat d'Etudes Primaires
CFA	Centres de Formation des Apprentis
CRÉDOC	Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie
CUD	Communauté Urbaine de Dunkerque
CUEEP	Centre Université-Économie d'Éducation Permanente
DUT	Diplôme Universitaire de Technologie
E2I	Espace Inter Initiatives (bureau d'études, Lille)
MAFEJ	Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
PLIE	Programme Local d'Insertion par l'activité Economique
PRES	Pôle Recherche Enseignement Supérieur de Lille Nord de France
SUIO	Service Universitaire d'Information et d'Orientation
ULCO	Université du Littoral et de la Côte d'Opale



Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse



Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative



Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13

Téléphone : 01 40 45 93 22



<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>